

**Evaluation externe finale de la phase 1 du
Programme d'Appui à la Qualité de l'Education
(PAQUE) 15.11.2019 – 30.06. 2024**

RAPPORT FINAL

Mars 2024

SOMMAIRE

Table des matières

<i>LISTE DES SIGLES</i>	3
<i>RESUME SYNTHETIQUE</i>	4
<i>INTRODUCTION</i>	9
<i>II-DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR LA CONDUITE DE LA MISSION</i>	11
<i>III-RESULTATS DE L'ANALYSE EVALUATIVE</i>	12
3-1 Analyse de la pertinence de la phase 1 du PAQUE	12
3-2 Analyse de l'efficacité de la phase 1 du PAQUE	15
3-2-1 Analyse de l'efficacité du PAQUE du point de vue Programme.....	15
3-2-2 Efficacité de la mise en œuvre des activités de l'UNICEF pour le compte du PAQUE	18
3-2-3 Efficacité de la mise en œuvre des activités d'APEV pour le compte du PAQUE	20
3-2-4 Efficacité de la mise en œuvre des activités de AGIR pour le compte du PAQUE	20
3-2-5 Perception des acteurs sur l'efficacité du PAQUE	21
3-3 Analyse de l'efficience de la phase 1 du PAQUE	24
3-3-1 Efficience du PAQUE au regard des données factuelles	24
3-3-2 Perception des acteurs sur l'efficience de la mise en œuvre du PAQUE	25
3-4 Analyse des effets et impacts de la phase 1 du PAQUE	26
3-5 Analyse de la sensibilité au genre et à l'inclusion sociale des interventions du PAQUE	31
3-5-1 Analyse de la sensibilité au genre et à l'inclusion sociale des interventions du programme de l'UNICEF	31
3-5-2 Analyse de la sensibilité au genre et à l'inclusion sociale des interventions du projet AGIR	31
3-5-3 Analyse de la sensibilité au genre et à l'inclusion sociale des interventions du projet APEV.....	32
3-5-4 Effets et impacts du PAQUE	32
3-6 Analyse de la durabilité des résultats obtenus	34
3-7 Analyse du cadre de pilotage et du mécanisme de suivi-évaluation	37
CONCLUSION	39
ANNEXES	40
Annexe 1 : Matrice d'évaluation	41
Annexe 2 : Echantillon	47
Annexe 3 : Liste des documents consultés.....	49
Annexe 4 : Evolution des indices de parité filles-garçons de l'enseignement primaire entre 2019 et 2022	50
Annexe 5 : Evolution des indicateurs de l'enseignement secondaire entre 2019 et 2022.....	52

LISTE DES SIGLES

AGIR-Bénin	: Appui à la Gouvernance et aux Initiatives Relais pour une éducation de qualité au Bénin
APEV	: Apprendre en Paix, Eduquer sans Violence
BULDOS	: Bureau des Projets de Développement et de Œuvres Sociales
CEP	: Certificat d'Etude Primaire
CERD-BENIN	: Culture Education et Recherche pour le Développement au Bénin
CIPCRE	: Cercle International pour la Promotion de la Crédit
CONFEMEN	: Confédération des Ministres de l'Education des Etats et gouvernement de la Francophonie
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CRS	: Catholic Relief Service
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
DDEMP	: Direction Départementale de l'Enseignement Maternel et Primaire
DDESFTP	: Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire et de Formation Technique
DEDRAS	: Organisation pour le Développement Durable, le renforcement de l'Auto-promotion des Structures communautaires
EDUCO	: Fundacion Education y Cooperacion
FADEC	: Fonds d'Aide au Développement des Communes
GIZ	: Société allemande pour la coopération internationale
MASM	: Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MEMP	: Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
MESFTP	: Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OS	: Objectif Spécifique
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAQUE	: Programme d'Appui pour la Qualité de l'Education
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PNSC	: Politique Nationale de la Santé Communautaire
PROCOBEN	: Programme de Coopération Suisse au Bénin
PSE	: Plan Sectoriel de l'Education
PTF	: Partenaire Technique et Financier
STRACOBEN	: Stratégie de coopération Suisse au Bénin
SWEED	: Projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au sahel
TBS	: Tableau de Bord Social
TD	: Travaux Dirigées
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	: Violence Basée sur le Genre
VMS	: Violence en Milieu Scolaire

RESUME SYNTHETIQUE

1- L'éducation figure parmi les priorités de l'Etat béninois qui y consacre en moyenne 20% de ses dépenses nationales depuis plusieurs années. Mais, en dépit des progrès considérables enregistrés en matière d'accès universel à la scolarisation, les objectifs nationaux en matière d'éducation ne sont pas encore atteints et les questions liées à la qualité de l'éducation sont de plus en plus préoccupantes. Pour contribuer à relever le défi de la qualité de l'éducation (enseignants insuffisants et pas bien formés, matériel scolaire et encadrement pédagogique insuffisants), la Coopération Suisse a initié le Programmes d'Appui à la Qualité de l'Enseignement (PAQUE) qui vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et des résultats de l'apprentissage au niveau de l'éducation de base au Bénin.

2- La clôture de la phase 1 du PAQUE étant normalement prévue pour le 30 juin 2024, il a été jugé nécessaire d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats et la pertinence du PAQUE avant de décider de la suite à donner aux prochaines phases. Cette évaluation finale revêt trois dimensions, à savoir : analytique, rétrospective et prospective mais aussi et surtout trois fonctions car, elle est récapitulative, instrumentale et cognitive.

3- La méthodologie adoptée est restée cohérente avec les principes d'évaluation de la DDC et les critères de l'OCDE. Elle comporte plusieurs étapes dont la phase préparatoire, la phase de terrain, la phase d'analyse évaluative, l'élaboration des orientations stratégiques de la phase 2 du PAQUE et la finalisation du rapport.

4- La collecte des données a été effectuée auprès de plusieurs groupes d'acteurs que sont : (i) Préfets, DDEMP, DDESTFP, SE ; (ii) enseignants, élèves instituteurs, élèves professeurs, conseillers pédagogiques ; (iii) groupes d'élèves ; (iv) parents d'élèves et (v) formateurs. Cette collecte a couvert 17 communes et a permis d'interviewer 542 enseignants, élèves instituteurs, élèves professeurs et conseillers pédagogiques répartis dans les départements de l'Alibori (20,3%), l'Atacora (21,03%), l'Atlantique (22,69%), le Borgou (17,53%) et du Zou (18,45%). En ce qui concerne les parents d'élèves, 295 ont été interviewés au niveau des 5 départements répartis comme suit : Alibori (22,71%), Atacora (18,64%), Atlantique (20,34%), Borgou (21,02%) et Zou (17,29%). 85,76% des parents d'élèves enquêtés vivent en milieu rural et 53,9% sont des hommes (contre 46,1% de femmes). 250 focus groupes ont été organisés et ont regroupé 1.345 apprenants dont 68% sont des filles.

5- Le PAQUE est pertinent du point de vue de la formulation et des résultats obtenus et changements enregistrés. Il s'inscrit parfaitement dans les priorités nationales du Bénin dans le secteur de l'éducation qui vise l'accès universel. Il est pertinent du point de vue de la qualité de l'éducation, adapté pour répondre aux causes et conséquences de la faible qualité de l'éducation au niveau de l'éducation de base.

6- L'analyse croisée de ces effets, dès lors qu'ils sont obtenus, en relation avec les causes structurelles qui sont à l'origine de la faible qualité de l'éducation dans les zones d'intervention, permet de soutenir que l'objectif global du PAQUE, constitue une bonne solution aux problèmes qui ont induit la conception et la mise en œuvre dudit Programme. Il en ressort que le PAQUE est bien pertinent au regard de sa formulation. Il en est de même du point de vue de l'appréciation par les acteurs interrogés, des résultats et changements enregistrés car, pour la quasi-totalité des acteurs interrogés, la conception et l'orientation du PAQUE sont conformes avec les priorités de développement de la localité et que ses objectifs sont adaptés aux besoins des bénéficiaires

7- En ce qui concerne l'efficacité, en matière d'access outreach, 2'426'230 apprenants bénéficiaires ont été touchés contre 1'090'000 prévus, **20'942 enseignants du primaire et du secondaire ont été touchés contre 19'477. Au regard des données obtenues au niveau des différents partenaires de mise**

en œuvre, rien n'a été fait pour améliorer les compétences et le professionnalisme des élèves-instituteurs et les élèves-professeurs. Ce groupe cible n'a donc pas été touché au cours de cette phase de la mise en œuvre du PAQUE. Par ailleurs, 79% des indicateurs de performances de la phase 1 du PAQUE ont atteint, voire dépassé, leurs valeurs cibles, témoignant ainsi, d'une mise en œuvre globalement assez efficace. Aussi, une analyse différenciée selon les outcome montre-t-il que les outcome 2 et 3 ont atteint un indice d'efficacité de 1. Les indicateurs de performances de ces outcome ont donc atteint leur cible. L'indice d'efficacité de l'outcome 4 s'affiche à 0,89. En d'autres termes, 89% des indicateurs de cet outcome ont atteint leur cible. Enfin, il n'existe pas de données pour analyser les résultats de l'outcome 1. Deux indicateurs devraient permettre de mesurer les résultats de cet outcome ; et l'absence de données n'a pas permis d'analyser les résultats obtenus.

8- Ces résultats relatifs à l'efficacité se trouvent confortés par la perception des enseignants et directeurs d'écoles rencontrés qui affirment, dans leur grande majorité (98%) que le PAQUE a réellement touché les bénéficiaires ciblés. Il en est de même de 94% des parents d'élèves rencontrés qui affirment que le PAQUE a aidé leurs enfants de façon significative, notamment à travers un meilleur éveil et une plus grande motivation à accéder à la connaissance. Ce résultat est la conséquence de la facilitation d'accès aux fournitures scolaires, la scolarisation et le maintien des enfants à l'école, un approfondissement de la connaissance des enfants sur des thématiques sensibles (VBG, hygiène corporelle, gestion du cycle menstruel, etc.), une amélioration des relations entre parents-élèves-enseignants et un apprentissage à la responsabilisation et à l'estime de soi.

9- Quant à l'efficacité de la mise en œuvre des activités de l'UNICEF pour le compte du PAQUE, on peut retenir que 90% des cibles visées dans le cadre de la mise en œuvre du programme ont été atteintes. On peut en déduire que la mise en œuvre de la contribution du PAQUE au programme « éducation du base » de l'UNICEF a été globalement efficace. Une analyse différenciée montre que les produits 2 et 3 ont atteint un indice d'efficacité de 1. Quant aux produits 1 et 4, ils ont atteint des indices d'efficacité respectifs de 0,9 et 0,8.

10- Pour ce qui est de l'efficacité de la mise en œuvre des activités d'APEV pour le compte du PAQUE, l'indice d'efficacité de ce programme s'est établi à 0,65. Ce qui montre que 65% des objectifs définis dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme ont été atteints au 31 décembre 2023. Cet indice d'efficacité relativement faible s'explique par le fait que les activités à mener pour atteindre les indicateurs de performance de l'objectif spécifique 4 du projet APEV seraient menées au cours du premier semestre 2024.

11- S'agissant de l'efficacité de la mise en œuvre des activités de AGIR-Bénin pour le compte du PAQUE, l'indice d'efficacité s'est établi à l'unité, traduisant ainsi l'atteinte de toutes les cibles des indicateurs de performance des différents outcomes du projet.

12- En synthèse, la période de mise en œuvre de la phase 1 du PAQUE, les différentes actions mises en œuvre ont permis d'améliorer et de renforcer les compétences des enseignants en service dans les 1.820 écoles et établissements publics des zones d'intervention du programme, d'améliorer le taux d'achèvement de l'éducation de base, notamment celui des filles, dans les zones d'intervention du programme et de doter les ministères sectoriels et les communes de capacités accrues pour le pilotage du système éducatif.

13- De l'analyse des résultats, le PAQUE affiche un indice d'efficience supérieur à l'unité. Autrement dit, la portée du PAQUE (access outreach) et les différents changements induits par sa mise en œuvre ont été obtenus de façon économique. On peut donc conclure que le PAQUE a été efficient dans sa mise œuvre. Toutefois, en éliminant les biais d'overlapping (double comptage) des bénéficiaires et en traitant les résultats de sorte à faire ressortir les résultats attribuables à chaque financement au niveau des partenaires de mise en œuvre, l'indice d'efficience serait moindre que le niveau présenté ci-dessus et remettrait en cause la conclusion d'une mise en œuvre efficiente du PAQUE.

14- L'indice d'efficience de l'UNICEF s'affiche à 0,93, proche du seuil de l'unité recommandé, traduisant que les différents changements induits par la mise en œuvre des actions de l'UNICEF pour le compte du PAQUE ont été obtenus de façon relativement efficiente, et donc de façon relativement économique.

15- Quant au projet AGIR, son indice d'efficience est supérieur à 1. Ceci témoigne également de l'obtention de façon économique des changements induits par la mise en œuvre des actions du consortium.

16- L'indice d'efficience d'APEV-INNOVATION s'est établi 0,92, proche du seuil de l'unité recommandé ; traduisant que les différents changements induits par la mise en œuvre des actions de ce partenaire pour le compte du PAQUE ont été obtenus de façon relativement efficiente, et donc de façon relativement économique.

17- La quasi-totalité des acteurs interrogés (Directeurs d'écoles, enseignants, parents d'élèves, responsables de centre de promotion sociale, responsables des services déconcentrés de l'Etat au niveau départemental, etc) ont globalement apprécié et soutenu que la mise en œuvre du PAQUE l'a été avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme, tout en émettant de doutes quant à l'obtention de résultats proches de ceux observés sur le terrain si le programme avait été géré par le secteur public. Selon ces derniers, on aurait observé des retards dans la mise en œuvre des activités et dans l'obtention des résultats du fait des procédures étatiques et de la lenteur administrative, entre autres.

18- En ce qui concerne l'évolution des indicateurs de routine entre 2019 et 2022 au niveau de l'éducation primaire, on note une amélioration globale de tous les indicateurs dans les départements couverts par le programme. Par ailleurs, cette amélioration est significativement supérieure au trend positif constaté au niveau national sur la même période pour le Taux Brut de Scolarisation au primaire et le taux de réussite au CEP, et ce dans tous les départements à l'exception de l'Atlantique pour le deuxième indicateur.

19- Pour le taux d'abandon et le taux de redoublement, les améliorations constatées sont au-dessus du trend national dans certains départements et en deçà dans d'autres, avec parfois des situations différentes selon le genre. Par exemple, la réduction du taux d'abandon au primaire est au-dessus du trend national dans l'Atlantique aussi bien pour les filles que pour les garçons, et elle est au-dessus du trend dans l'Alibori pour les filles mais pas pour les garçons.

20- On note une évolution similaire au niveau des indicateurs de l'enseignement secondaire (cycle1) avec des améliorations entre 2019 et 2022 au niveau de tous les départements bénéficiaires. Ces améliorations sont au-dessus du trend positif enregistré au plan national excepté pour le taux d'achèvement du cycle 1 du secondaire dans le département du Zou. De même, les améliorations les plus vigoureuses sont relevées dans les départements de l'Alibori et du Borgou dans lesquels les situations initiales étaient les moins bonnes.

21- De l'analyse des perceptions des différents acteurs rencontrés dans le cadre de la présente évaluation, il ressort globalement que le PAQUE a généré des effets positifs significatifs aussi bien au niveau du personnel enseignant, des apprenants, des parents d'apprenants, et plus largement au sein des communautés bénéficiaires. Ainsi, les enseignants, élèves-professeurs, élèves-instituteurs, directeurs, conseillers pédagogiques et chefs de région pédagogique interviewés s'accordent sur le fait que les améliorations suivantes sont observées au niveau du personnel enseignant et d'encadrement bénéficiaires du PAQUE : une meilleure implication auprès des apprenants, une meilleure gestion des classes, une amélioration de la qualité de la pédagogie, une meilleure gestion des enfants orphelins, un

respect strict de l’interdiction de châtiment corporel sur les enfants, un meilleur suivi des apprenants et une éducation plus inclusive des enfants en situation de handicap.

22- Globalement, au titre des bénéfices tirés par la communauté de la mise en œuvre du Programme, il est mentionné une amélioration des infrastructures scolaires et de la qualité de l’enseignement, ainsi qu’une meilleure sociabilité et collaboration entre les différents groupes de la communauté autour des enjeux de l’éducation et au-delà, avec pour corollaires le maintien des enfants à l’école et la réduction du taux d’abandon, l’amélioration du taux de scolarisation et du taux de réussite des enfants de la communauté, et la diminution des mariages et des grossesses précoces parmi les adolescentes.

23- Ces différentes évolutions montrent donc que le programme a favorisé un certain ratrappage des départements qui avaient les performances initiales les plus faibles, contribuant à réduire les inégalités régionales en matière d’éducation. Cependant, des efforts restent à faire pour générer des effets et impacts encore plus significatifs, étant donné que les départements couverts (en particulier l’Alibori, l’Atacora et le Borgou) continuent d’afficher des performances éducatives moins bonnes que les autres départements en 2022.

24- Le programme PAQUE opérationnalise le genre et l’inclusion sociale en encourageant la représentation des filles et des garçons, des femmes et des hommes dans les instances de décisions mais surtout en utilisant la discrimination positive en faveur des femmes et des filles. Cette discrimination positive a permis aux femmes et aux filles de faire des progrès mais elle est mal comprise dans certaines communautés. Dans cette circonstance, un certain nombre de défis doivent être relevés pour booster la prise en compte du genre dans les prochaines phases du PAQUE. Il s’agit notamment de la systématisation de l’approche genre et inclusion sociale dans leurs interventions. Les outils et canaux de sensibilisation/plaidoyers doivent être diversifiés et adaptés aux spécificités des femmes et des hommes. L’implication des collectivités territoriales est fortement recommandée. Par ailleurs, des actions spécifiques doivent être menées pour réduire les disparités régionales observées notamment avec un accent particulier dans l’Alibori.

25- L’analyse évaluative montre que les acteurs institutionnels (MEMP, MESTFP, MASM, autorités locales) se sont bien appropriés le PAQUE et que des indices de durabilité des acquis du programme sont relativement bien en place à leur niveau. 82% des acteurs du corps des enseignants affirment que les collectivités territoriales et les communautés se sont également approprié les acquis et bonnes pratiques du PAQUE.

26- En termes d’adaptation, on peut soutenir, en se basant sur les ressources mobilisées auprès d’autres partenaires, de l’intérêt affiché de l’UNESCO et autres bailleurs à propos des innovations, que les partenaires de mise en œuvre pourraient continuer avec les innovations après la fin de la contribution du PAQUE. Toutefois, le faible niveau d’engagement (financier et matériel) des structures étatiques au niveau central pourrait remettre en cause les possibilités d’adoption et d’adaptation des innovations pour une plus grande mise à l’échelle (en termes de copying et de crowding-in) des innovations à de nouvelles zones d’intervention et pour une expansion et/ou réaction.

27- Au regard du faible engagement des différents acteurs, notamment ceux étatiques, pour la résolution des problèmes qui persistent et de ceux qui émergent, il est à noter que les niveaux d’appropriation et d’adaptation, de même que la quasi-absence de la mise à l’échelle et de l’expansion/réaction, observés ne permettent pas d’assurer la durabilité des acquis, bonnes pratiques et innovations de la première phase du PAQUE.

28- Par ailleurs, les ménages restent les premiers acteurs de la scolarisation des enfants et plusieurs études montrent qu’ils réagissent aux chocs négatifs (baisse de revenu entre autres) en réduisant

significativement les dépenses liées à l'éducation (en particulier des filles) et même en utilisant de manière accrue les enfants comme main d'œuvre pour les activités de subsistance et génératrices de revenus. Ainsi, la hausse des niveaux de pauvreté des ménages de la zone d'intervention du PAQUE, notamment dans l'Alibori et le Zou est préoccupante et souligne la nécessité de poursuivre les actions de soutien aux ménages pauvres et vulnérables (distribution de kits scolaires, boutique scolaire, etc.) pour ne pas voir s'estomper les résultats et effets positifs de la première phase du PAQUE.

29- Un cadre de suivi et de mesure des résultats n'a pas été établi pour l'ensemble du Programme et aucun des partenaires de mise en œuvre n'a été responsabilisé pour la consolidation des données et des rapports du Programme, ce qui a posé un problème d'overlapping (double comptage) des bénéficiaires, étant donné qu'il a été noté la présence de deux au moins des partenaires de mise en œuvre dans plusieurs écoles et les données sont comptabilisées par chaque partenaire.

30- L'analyse évaluative a permis de recueillir des informations qui mettent clairement en lumière plusieurs recommandations relatives aux attentes des bénéficiaires quant à une nouvelle phase du programme. Les suggestions et recommandations faites portent essentiellement sur : (i) soutien aux apprenants ; (ii) appui aux parents ; (iii) appui au personnel enseignant ; (iv) amélioration des infrastructures scolaires ; (v) intégration d'une dimension de formation professionnelle au niveau primaire ; (vi) meilleure prise en compte de genre et inclusion sociale dans tout le processus de gestion du Programme.

INTRODUCTION

Contexte

L'éducation figure parmi les priorités de l'Etat béninois qui y consacre en moyenne 20% de ses dépenses nationales depuis plusieurs années. Si les efforts des gouvernements du Bénin et des Partenaires Techniques et Financiers ont induit des progrès notables en matière d'accès universel à la scolarisation, les objectifs nationaux en matière d'éducation ne sont pas encore atteints. Toutefois, en dépit des progrès quantitatifs indéniables, la question de l'accès reste toujours d'actualité, et les questions liées à la qualité de l'éducation ressortent de plus en plus.

Mis en place dans le but de d'apporter des solutions aux insuffisances observées dans le secteur de l'éducation (enseignants insuffisants et pas bien formés, matériel scolaire et encadrement pédagogique insuffisants), le Programmes d'Appui à la Qualité de l'Enseignement (PAQUE) vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et des résultats de l'apprentissage au niveau de l'éducation de base au Bénin. La mise en œuvre de ce programme devra avoir un impact important sur la qualité de l'enseignant en général à travers les effets suivants : (i) les compétences et le professionnalisme des élèves-instituteurs et les élèves professeurs sont améliorés, (ii) les compétences des enseignants-es en service dans 1.820 écoles et établissements publics des zones d'intervention du programme se sont améliorées, (iii) le taux d'achèvement de l'éducation de base, notamment celui des filles, s'est améliorées dans les zones d'intervention du programme et (iv) les ministères sectoriels et les communes disposent de capacités accrues pour le pilotage du système éducatif.

Etalé sur trois phases de 4 ans chacune, ce programme pour le compte de la première phase 2019-2024 (30.06.2024) a ciblé prioritairement 954.000 élèves dont 50% de filles répartis dans 1.650 établissements scolaires du Zou, du Borgou et de l'Alibori ; 136.000 élèves dont 50% de filles de 170 écoles de l'Atlantique et de l'Atacora ; les enseignants de 1.820 établissements scolaires de l'Atlantique, du Zou, du Borgou, de l'Alibori et de l'Atacora ; les élèves-instituteurs et les élèves professeurs ; les inspecteurs et les conseillers pédagogiques.

C'est pour obtenir une vue analytique complète des résultats, acquis et faiblesses de la mise en œuvre du programme que l'évaluation finale de la phase 1 est commanditée. En résumé, la présente évaluation vise à analyser les résultats/effets induits du programme, les mécanismes qui y ont contribué et d'autre part, à dégager les enjeux/défis importants pour la prochaine phase, conformément aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et de montage institutionnel.

Objectifs de la mission d'évaluation

L'objectif général de cette mission est d'apprécier dans quelle mesure le PAQUE a atteint ses objectifs. De manière spécifique, il s'agira de : (i) présenter les résultats consolidés de la phase 1 obtenus par chaque partenaire de mise en œuvre ; (ii) analyser les résultats obtenus sur la base des critères classiques d'évaluation (la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité/durabilité), les effets induits sur les populations et les autres acteurs institutionnels impliqués conformément aux axes du cadre logique ; (iii) analyser le dispositif institutionnel de mise en œuvre du PAQUE avec ses forces et faiblesses, notamment la gestion du dispositif de mise en œuvre par la DDC, la collaboration entre acteurs et la coordination globale des acteurs et des interventions ; (iv) analyser les partenariats mis en place dans la mise en œuvre du PAQUE, de dégager les acquis (succès, bonnes pratiques) et les leçons relatives à la mise en œuvre du programme, afin d'aboutir à des recommandations et des orientations stratégiques pour la suite ; (v) proposer des pistes d'actions concrètes sur comment aborder la phase 2 du PAQUE sur les questions de la qualité de l'éducation en général et celle de l'éducation des filles en particulier en fonction de l'évolution actuelle du contexte et des acquis du PAQUE 1 ; (vi) proposer un montage institutionnel pour la phase 2 en apprenant leçons de l'analyse du dispositif de la phase 1.

Dimensions et fonctions

Cette évaluation finale revêt **trois dimensions**. Elle est : (i) **analytique** en ce sens qu'elle analysera la pertinence et l'efficacité du programme ; (ii) **rétrospective** car elle identifiera les effets du programme en mettant en exergue les points forts et les points faibles, et analysera les aspects de pérennisation des acquis ; (iii) **prospective** parce qu'elle indiquera les points à renforcer et donnera des éléments d'une vision stratégique plus vaste du programme. En d'autres termes, elle dégagera les acquis et identifiera les axes de changement sur lesquels bâtir la prochaine phase du programme, afin d'aboutir à des recommandations et des orientations stratégiques pour la prochaine phase en termes d'adaptations, d'ajouts, de compléments aux modalités de pilotage, à l'approche et au montage institutionnel.

En définitive cette évaluation a les **trois fonctions classiques** des évaluations finales : elle est récapitulative (analysera l'atteinte des objectifs), instrumentale (servira à la prise de décision stratégique) et cognitive (contribuera à la capitalisation des expériences et à l'établissement de bonnes pratiques).

Structuration du rapport

Ce rapport d'évaluation de la phase 1 du PAQUE est structuré en trois parties dont notamment l'introduction, la méthodologie et les résultats de l'analyse évaluative, cette dernière étant subdivisée en huit rubriques portant sur l'analyse selon les éléments contenus dans les termes de référence : (i) la pertinence ; (ii) l'efficacité ; (iii) l'efficience ; (iv) les effets et impact ; (v) le genre et l'inclusion sociale, (vi) la durabilité ; (vii) le cadre de pilotage (viii) les suggestions pour la phase ultérieure.

II-DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR LA CONDUITE DE LA MISSION

La crédibilité accordée à toute évaluation externe, est fonction de la qualité de la démarche méthodologique adoptée pour sa conduite. Celle utilisée dans le cas d'espèce, repose fondamentalement sur les outils et méthodes d'analyse des données aussi bien quantitatives que qualitatives et de prospection en termes de formulation d'une nouvelle phase.

La méthodologie de conduite de la mission s'est appuyée fortement sur les termes de référence et les expériences et compétences spécifiques de chacun des experts. En cohérence avec les principes d'évaluation de la DDC (notamment droiture, qualité et fiabilité, participation, impartialité et indépendance, et transparence)¹, la mission a été conduite suivant les règles que sont : (i) la participation et l'inclusion en privilégiant les échanges et séances de travail avec tous les acteurs concernés ; (ii) l'exploitation des synergies des compétences diverses des intervenants ; (iii) le contrôle permanent de la qualité des travaux ; (iv) le respect de l'éthique et des lois ; (v) et la triangulation et la circulation optimale de l'information. L'évaluation elle-même a été basée sur les critères OCDE rappelés dans les TDR, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'équité et la durabilité et les effets/l'impact. La démarche méthodologique privilégiée par les experts a été *l'approche mixed-methods*. Ainsi, une matrice d'évaluation mentionnant les principales questions évaluatives attachées à chacun de ces critères, a été élaborée et validée par le commanditaire. Celle-ci a servi de référence pour la collecte des données. Ladite matrice est en annexe 1, l'échantillon en annexe 2 et la liste des documents consultés en annexe 3.

Les principaux axes du déroulement de la mission sont : (i) la phase préparatoire : séance de cadrage et de validation de la méthodologie, recherche et analyse documentaire (en utilisant notamment tous les documents et rapports disponibles sur l'élaboration et la mise en œuvre du PAQUE), élaboration des outils de collecte de données, formation des enquêteurs et test, organisation des travaux de terrain ; (ii) la phase de terrain : collecte des données auprès des acteurs, bénéficiaires et autres ; (iii) la phase de réalisation de l'évaluation du PAQUE : traitement et analyse des données, élaboration du rapport provisoire de l'évaluation, présentation des résultats d'évaluation au Commanditaire ; (iv) la phase d'élaboration des orientations stratégiques de la phase ultérieure ; (v) la phase de finalisation du rapport d'évaluation. Des séances de restitutions, de réflexion prospective, de planification et de validation ont été organisées de façon transversale aux différentes phases.

Expertise mobilisée par la mission

Cette mission a été réalisée courant décembre 2023 à février 2024 par une équipe de deux consultants appuyée par un pool d'experts associés statisticiens.

¹ Politique d'évaluation de la Direction du développement et de la coopération (DDC), Version révisée en mars 2018

III-RESULTATS DE L'ANALYSE EVALUATIVE

L'analyse évaluative a visé à rechercher si les résultats et objectifs prévus sont atteints ou sont en voie d'être atteints et de dégager les effets directs (observés ou pressentis) et indirects résultant de sa mise en œuvre. En substance, la présente évaluation a analysé les résultats/effets induits par le programme, les mécanismes qui y ont contribué et enfin les enjeux/défis importants pour la prochaine phase du programme, conformément aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'effet/impact, de durabilité et de montage institutionnel. Il est bien entendu que les acquis sont analysés de façon transversale à l'ensemble de ces critères. Les résultats découlant de l'analyse évaluative sont consignés ci-après suivant lesdits critères.

3-1 Analyse de la pertinence de la phase 1 du PAQUE

La pertinence est la mesure dans laquelle l'objectif global visé par un Projet ou un Programme constitue la solution au problème identifié. De ce point de vue, la pertinence peut être analysée sous deux angles. Il s'agit de l'analyse de la conformité du PAQUE avec les objectifs stratégiques du Gouvernement, de la DDC et des autres parties prenantes, et (ii) de l'analyse de la cohérence interne du PAQUE.

Analyse de la conformité du PAQUE avec les objectifs stratégiques du Gouvernement, de la DDC et des autres parties prenantes

Le PAQUE doit être mis en cohérence avec les différents niveaux de la planification du secteur de l'éducation du Bénin et de la DDC pour s'assurer qu'il répond au mieux, aux aspirations profondes exprimées par les populations. Ainsi, la conformité ou la cohérence du PAQUE est analysée par rapport au Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG 2021-2026), au Plan Sectoriel de l'Education du Bénin pour la période 2018 à 2030 (PSE 2018-2030), et au Programme de la Coopération Suisse au Bénin (PROCOBEN 2022-2025).

La cohérence du PAQUE avec les engagements régionaux, continentaux et internationaux auxquels le Bénin a souscrit, nous avons supposé de façon transitive et implicite que le PAQUE est en conformité avec lesdits engagements.

L'analyse de l'objectif global du PAQUE, qui est « Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et des résultats de l'apprentissage au niveau de l'éducation de base au Bénin », montre que la conformité est bien établie dans la mesure où le PAQUE contribue à la promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP (axe 5 du PAG), notamment à la poursuite de la restructuration du système éducatif (première action prioritaire de l'axe 5 du PAG).

En ce qui concerne la conformité du PAQUE avec le PSE 2018-2030, elle est bien établie. En effet, le PAQUE a été élaboré dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'orientation stratégique 1 (Développer une vision intégrée de l'éducation de base inclusive des jeunes), de l'orientation stratégique 4 (Renforcer la qualité de l'éducation et de la formation) et de l'orientation stratégique 5 (Améliorer le maintien des apprenants et l'efficacité interne du système). Par ailleurs, en analysant de près les objectifs du PAQUE, il se dégage aussi une conformité avec l'orientation stratégique 7 (Redéfinir le cadre institutionnel de l'éducation nationale), l'orientation stratégique 8 (Renforcer la décentralisation et la déconcentration dans l'éducation) et l'orientation stratégique 9 (Améliorer le partenariat) du PSE 2018-2030.

Pour ce qui est de la conformité avec le Programme de la Coopération Suisse au Bénin (PROCOBEN 2022-2025), le PAQUE est l'un des programmes du champ « Education et Formation Professionnelle » du PROCOBEN 2022-2025. Sa mise en œuvre contribuera à l'atteinte de l'effet 3 intitulé "L'éducation de base et la formation professionnelle, y compris l'alphabétisation, sont de qualité, inclusives et facilitent l'insertion socio-économique des jeunes" du PROCOBEN 2022-2025.

Sa cohérence opérationnelle (c'est-à-dire son articulation avec les projets des différents partenaires de mise en œuvre) est également analysée pour s'assurer de la qualité de la relation d'interdépendance entre le PAQUE et les projets sus-indiqués, en vue d'une meilleure mise en œuvre par les acteurs impliqués à tous les niveaux. En effet, *les objectifs et résultats des projets des différents partenaires de mise en œuvre concourent à l'atteinte des outcomes et outputs du PAQUE*. De même, le PAQUE contribue au budget de mise en œuvre desdits projets.

Analyse de la cohérence des interventions et outputs du PAQUE avec son impact escompté, et de la cohérence de l'objectif global du PAQUE avec sa réalisation

Les facteurs expliquant la qualité non satisfaisante de l'éducation et des résultats de l'apprentissage dans l'éducation de base dans les zones d'intervention du programme sont principalement : (i) la pauvreté des ménages qui, à la fois, induit l'utilisation des enfants comme main d'œuvre pour les activités de subsistance et génératrices de revenus, et les empêche de faire face convenablement aux coûts liés à la scolarité de ces derniers lorsqu'ils ont la chance d'être scolarisés ; (ii) l'insuffisance de suivi de la scolarité des enfants par les parents ; (iii) les difficultés d'apprentissage des enfants du fait du manque ou de l'insuffisance d'infrastructures, de mobiliers et matériels adéquats ; (iv) le faible niveau de compétence des enseignants ; (v) les perceptions biaisées de genre qui continuent d'expliquer la faible scolarisation des filles.

Or, les effets attendus au terme de la mise en œuvre du Programme se présentent comme suit : (i) l'effet 1 : les compétences et le professionnalisme des élèves-instituteurs et des élèves-professeurs se sont améliorées ; (ii) l'effet 2 : les compétences des enseignants en service dans les 1.820 écoles et établissements publics des zones d'intervention du Programme se sont accrues ; l'effet 3 : le taux d'achèvement de l'éducation de base, notamment celui des filles, s'est amélioré dans les zones d'intervention ; (iv) les ministères sectoriels et les communes disposent de capacités accrues pour le pilotage du système éducatif.

L'analyse croisée de ces effets, dès lors qu'ils sont obtenus, en relation avec les causes structurelles qui sont à l'origine de la faible qualité de l'éducation dans les zones d'intervention, permet de soutenir que l'objectif global du PAQUE, (à savoir : **Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et des résultats de l'apprentissage au niveau de l'éducation de base au Bénin**) est bel et bien, une solution aux problèmes qui ont induit la conception et la mise en œuvre dudit Programme. Il en ressort que le PAQUE est bien pertinent pour résoudre les problèmes identifiés à l'origine.

Pertinence au regard de l'appréciation par les acteurs interrogés, des résultats et changements enregistrés

En considérant l'avis de l'ensemble des acteurs du corps des enseignants interviewés, on constate que 98% ont une appréciation positive du Programme d'Appui à la Qualité de l'Education, à savoir qu'il constitue une solution à l'amélioration de la qualité de l'éducation. 97% des acteurs du corps des enseignants interrogés soutiennent que la conception et l'orientation du PAQUE sont conformes avec les priorités de développement de la localité. Cette même proportion d'acteurs affirme également que les objectifs du Programme sont adaptés aux besoins des bénéficiaires. Ils indiquent que le programme apporte des réponses adéquates aux problèmes identifiés pour être résolus au profit des bénéficiaires à travers entre autres, la cession des kits scolaires à moindre coût, la sensibilisation (sur la sexualité, l'hygiène, le châtiment corporel ; etc.), la formation des bénéficiaires, le programme boutique scolaire, la prise en compte de l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie, le maintien des enfants, en particulier des filles à l'école, le suivi des élèves, la réduction de la déscolarisation et du mariage forcé, la baisse de la discrimination, l'amélioration du taux de scolarisation, la prise de conscience et l'implication des parents sur l'instruction des enfants, la baisse considérable des cas de grossesse, l'amélioration du niveau de compréhension des enfants, l'amélioration de l'expression et de la diction des enfants, etc.

Au niveau des apprenants, il y a unanimité sur le fait que le PAQUE a été d'une très grande aide en ce sens que le programme leur a permis de prendre de meilleures habitudes et routines tant sur le plan académique que dans la vie sociale ainsi qu'en ce qui concerne l'hygiène et l'assainissement.

En ce qui concerne les notes en classe, les apprenants estiment qu'elles sont meilleures même si la marge de progression reste encore grande.

Globalement, les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du programme sont jugées pertinentes au regard des attentes des bénéficiaires par 97% des acteurs du corps des enseignants interrogés et par rapport aux facteurs entravant la qualité de l'éducation et cités plus haut.

L'ensemble des actions mises en œuvre par le PAQUE est globalement aligné avec les actions prioritaires du PSE post 215 (2018-20230) d'après les autorités interviewées. Enfin, les actions mises en œuvre sont jugées现实 par ces acteurs tant au niveau de l'environnement de leur mise en œuvre (communautés bénéficiaires, contexte du secteur de l'éducation, etc.) que de l'ampleur des problèmes identifiés.

Cependant, différentes insuffisances ont été observées par ces acteurs lors de la mise en œuvre du Programme et ceci, malgré l'ensemble des points positifs soulignés. Les plus importantes sont : (i) la non-réalisation de l'entièreté des activités du programme et la période jugée trop courte de sa mise en œuvre ; (ii) la faible couverture du programme au regard des besoins (le programme ne prend pas en compte une grande partie des nécessiteux, seul un petit nombre d'élèves et une minorité d'enseignants sont concernés) ; (iii) l'insuffisance des activités de sensibilisation, en particulier l'insuffisance de communication vis-à-vis des enseignants sur le déroulement du programme et vis-à-vis des écoles et communautés sur l'identification et le choix des bénéficiaires ; (iv) les difficultés des parents à acheter les fournitures aux écoliers à la fin de la subvention des boutiques scolaires du fait de la hausse du prix des kits, l'arrêt du suivi des enfants bénéficiaires, notamment l'arrêt des travaux dirigés (renforcement de capacités des apprenants dans les écoles) depuis deux ans ; (v) l'insuffisance et la mauvaise distribution, ainsi que le retard dans la distribution des kits scolaires (par exemple absence de la tenue kaki dans les kits de cette année) ; (vi) l'insuffisance des activités des jeux scolaires pour les enfants ; (vii) la trop grande priorité accordée aux filles et aux femmes dans les activités du projet qui tend à générer un sentiment d'exclusion chez les garçons ; (viii) l'insuffisance d'infrastructures scolaires et le manque d'entretien et de maintenance de l'existant, le manque de matériels pour la réalisation du programme et le retard dans l'accès aux documents des enseignants ; (ix) l'absence de comité de suivi dans les CS et l'insuffisance de renforcement du personnel enseignant.

L'analyse croisée des problèmes identifiés à l'origine pour être résolus par le PAQUE avec les besoins exprimés et les déclarations des différentes parties prenantes à sa mise en œuvre montre bien que ce dernier a pris en compte, dans sa formulation, les besoins et les priorités du Bénin et des groupes cibles.

Conclusion partielle de l'analyse de la pertinence : En somme, l'analyse croisée de ces effets, dès lors qu'ils sont obtenus, en relation avec les causes structurelles qui sont à l'origine de la faible qualité de l'éducation dans les zones d'intervention, permet de soutenir que le PAQUE est bel et bien, une solution aux problèmes qui ont induit sa conception et sa mise en œuvre. Il en ressort que le PAQUE est bien pertinent par rapport aux objectifs et politiques de la Coopération Suisse au Développement et aux besoins et priorités du Bénin et des groupes cibles. En effet, la conception et l'orientation du PAQUE sont en conformité avec les objectifs stratégiques du Gouvernement, de la DDC et des autres parties prenantes. Les interventions et les outputs sont-ils cohérents avec l'impact escompté, l'objectif global et la réalisation des objectifs du PAQUE ? Les interventions et les outputs sont cohérents avec l'impact escompté, l'objectif global et la réalisation des objectifs du PAQUE.

3-2 Analyse de l'efficacité de la phase 1 du PAQUE

3-2-1 Analyse de l'efficacité du PAQUE du point de vue Programme

L'efficacité d'un Programme ou d'un Projet est la mesure dans laquelle les objectifs visés sont atteints. En d'autres termes, elle vise à déterminer et à analyser les écarts entre les objectifs fixés de la phase 1 du PAQUE et les résultats obtenus. Pour y arriver, il a été procédé à la reconstitution du cadre logique du programme PAQUE. En effet, il faut souligner que, après une revue documentaire, il a été constaté que le PAQUE, bien que disposant d'une théorie du changement, n'a pas été doté d'un cadre logique. Ainsi, sur la base de la théorie du changement et des cadres logiques des différents projets des partenaires de mise en œuvre, le cadre logique reconstitué du PAQUE est présenté dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Cadre logique reconstitué sur la base de la Théorie du Changement du PAQUE

Logique d'impact	Indicateurs
Impact	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et des résultats de l'apprentissage au niveau de l'éducation de base au Bénin Taux brut de scolarisation au primaire Taux d'achèvement du primaire au niveau national Taux brut de scolarisation au secondaire 1 (Premier Cycle) Taux d'achèvement du secondaire 1 (Premier Cycle) au niveau national Proportion d'élèves ayant atteint le seuil minimum de compétences en lecture a) en cours élémentaire b) en fin de cycle primaire c) en fin de 1er cycle du secondaire Proportion d'élèves ayant atteint le seuil minimum de compétences en mathématiques a) en cours élémentaire b) en fin de cycle primaire c) en fin de 1er cycle du secondaire
Outcome	Effet 1 : Les compétences et le professionnalisme des élèves-instituteurs et les élèves-professeurs se sont améliorés Nombre d'élèves-instituteurs et d'élèves-professeurs formés ayant adopté les innovations enseignées Nombre d'élèves-instituteurs et d'élèves-professeurs formés Effet 2 : Les compétences des enseignants en service dans les 1'820 écoles et établissements publics des zones d'intervention du programme se sont améliorées. Nombre d'enseignants du primaire et du secondaire formés ayant adopté les innovations enseignées (ou mettant en pratique le contenu des formations) Nombre d'enseignants du primaire et du secondaire formés Nombre d'établissements scolaires touchés Nombre d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques formés Effet 3 : Le taux d'achèvement de l'éducation de base, notamment celui des filles, s'est amélioré dans les zones d'intervention du programme. Taux d'achèvement du primaire dans la ZIP Taux d'achèvement du secondaire 1 (Premier Cycle) dans la ZIP Nombre d'enfants de 03 à 15 ans ayant bénéficié de kits scolaires et de mesures de remédiation Nombre d'enfants de 03 à 15 ans bénéficiaires du programme Effet 4 : Les ministères sectoriels et les communes disposent de capacités accrues pour le pilotage du système éducatif. Nombre de comités de gestion scolaire dont la capacité a été augmentée Country has an effective education system for learning outcomes, including early learning (Y/N) Existence of Early learning policy and early learning programme including quality early learning curriculum and standards (RAM 3.0) (ECE/School Readiness) ND0001379 - System Strengthening - Learning assessment - Existence of a well-functioning classroom assessment system, including for early grades - score (1-4), see guidance System strengthening national education sector plan/policies support gender-responsive Annuaires des statistiques de l'éducation de base actualisés et désagrégés disponibles Rapport d'analyse des statistiques de l'éducation de base disponible Existence d'un plan de préparation et de réponse aux urgences dans les communes frontalières de la zone d'intervention Informations sur les barrières et les facteurs favorables à l'éducation des filles (et leur autonomisation à travers l'éducation) disponibles

Source : *Fiche Technique du PAQUE, Cadres Logiques des différents projets des partenaires de mise en œuvre (UNICEF, AGIR, APEV INNOVATIONS), janvier 2024*

De façon concrète, dans le cadre de la présente évaluation, l'analyse de l'efficacité a consisté en la détermination des écarts entre les valeurs cibles et les réalisations des indicateurs d'outcome du cadre

logique reconstitué de la phase 1 du PAQUE. Les données obtenues ont permis de fonder un jugement sur l'efficacité de la mise en œuvre de la phase 1 du PAQUE.

Après la reconstitution du cadre logique de la phase 1 du PAQUE et la mise en place de son cadre de résultats, il a été procédé au calcul de l'indice d'efficacité global du programme qui s'est établi à 0,79.

On peut donc conclure que 79% des indicateurs de performances de la phase 1 du PAQUE ont atteint, voire dépassé, leurs valeurs cibles, témoignant d'une mise en œuvre assez efficace de la phase 1 du PAQUE.

Une analyse différenciée selon les outcome montre que les outcome 2 et 3 ont atteints un indice d'efficacité de 1. Les indicateurs de performances de ces outcome ont donc atteint leur cible. L'indice d'efficacité de l'outcome 4 s'affiche à 0,89. En d'autres termes, 89% des indicateurs de cet outcome ont atteints leur cible. Enfin, il n'existe pas de données pour analyser les résultats de l'outcome 1. Deux indicateurs devraient permettre de mesurer les résultats de cet outcome ; et l'absence de données n'a pas permis d'analyser les résultats obtenus.

Encadré : Synthèse de la méthodologie de calcul de l'indice d'efficacité

Rappelons que, dans le cas du présent rapport, l'efficacité est appréciée à travers l'atteinte ou non des valeurs cibles des indicateurs d'outcome.

Ainsi, pour chaque indicateur d'outcome, et au regard de sa valeur cible et de sa valeur atteinte au moment de l'évaluation, il est procédé au calcul du taux de réalisation ou d'atteinte de la valeur cible de l'indicateur en rapportant la valeur réalisée ou valeur atteinte à la valeur cible.

En fonction du taux de réalisation ou du taux d'atteinte obtenu, il est procédé à l'affection d'un score de performance à chaque indicateur selon le barème ci-après :

- Si le taux de réalisation ou d'atteinte de l'indicateur est supérieur à 90%, le score de performance affecté est égal à l'unité (1) ;
- Si le taux de réalisation ou d'atteinte de l'indicateur est compris entre 70% et 90%, le score de performance affecté est égal à 0,75 ;
- Si le taux de réalisation ou d'atteinte de l'indicateur est compris entre 50% et 70%, le score de performance affecté est égal à 0,50 ;
- Si le taux de réalisation ou d'atteinte de l'indicateur est inférieur à 50%, le score de performance affecté est égal à 0,00.

Sur la base des scores de performance des indicateurs, on calcul l'indice d'efficacité. Ainsi, l'indice d'efficacité d'un outcome est égal à la moyenne arithmétique des scores de performance attribués à chacun des indicateurs composant l'outcome.

Dans le cas d'un projet ou programme, l'indice d'efficacité est égal à la moyenne arithmétique des scores de performance attribués à chacun des indicateurs de tous les outcomes du projet ou programme

Source : Tarcicius B., Guide méthodologique de calcul de l'indice d'efficacité et de l'indice d'efficience, Version Provisoire, juin 2023

Quatre indicateurs ont été définis pour mesurer la performance de l'outcome 2. A ce stade, les données disponibles ont permis d'analyser deux indicateurs : nombre d'enseignants du primaire et du secondaire formé ayant adopté les innovations enseignées (ou mettant en pratique le contenu des formations) et nombre d'enseignants du primaire et du secondaire formés. Au 31 décembre 2023, sur un total 19.477 enseignants prévus pour être formés, 20.942 ont été formés et ces derniers ont tous adopté les innovations contenues dans les formations et les utilisent au quotidien.

Quatre indicateurs ont été définis pour apprécier la performance de l'outcome 3, au 31 décembre 2023, deux indicateurs disposent des informations nécessaires à l'analyse : nombre d'enfants de 03 à 15 ans bénéficiaires du programme et nombre d'enfants de 03 à 15 ans ayant bénéficié de kits scolaires et de

mesures de remédiation. S'il n'existe pas de valeur cible pour le premier indicateur, il faut souligner que 1.090.000 enfants de 03 à 15ans ont bénéficié du programme dont 545.000 filles. Par ailleurs, au 31 décembre 2023, le nombre d'enfants de 03 à 15 ans ayant bénéficié de kits scolaires et de mesures de remédiation s'est établi à 2.425.824 pour une valeur cible de 2.426.230.

Enfin, neuf indicateurs ont été définis pour apprécier la performance de l'outcome 4. Il s'agit : (i) du nombre de comités de gestion scolaire dont la capacité a été augmentée ; (ii) du « country has an effective education system for learning outcomes, including early learning (Y/N) » ; (iii) de l'existence of Early learning policy and early learning programme including quality early learning curriculum and standards (RAM 3.0) (ECE/School Readiness) ; (iv) du « System Strengthening - Learning assessment - Existence of a well-functioning classroom assessment system, including for early grades » ; (v) du « System strengthening national education sector plan/policies support gender-responsive » ; (vi) de « annuaires des statistiques de l'éducation de base actualisés et désagrégés disponibles » ; (vii) de « rapport d'analyse des statistiques de l'éducation de base disponible » ; (viii) de l'existence d'un plan de préparation et de réponse aux urgences dans les communes frontalières de la zone d'intervention ; et (ix) des informations sur les barrières et les facteurs favorables à l'éducation des filles (et leur autonomisation à travers l'éducation) disponibles. Au 31 décembre 2023, huit de ces indicateurs ont atteint, voire dépassé, leur cible. En ce qui concerne le plan de préparation et de réponse aux urgences dans les communes frontalières de la zone d'intervention, il n'a pas été élaboré et rendu disponible à la date de l'évaluation finale du programme.

Soulignons que la mise en œuvre du PAQUE s'est faite à travers trois projets dont l'efficacité est analysée ci-dessous.

3-2-2 Efficacité de la mise en œuvre des activités de l'UNICEF pour le compte du PAQUE

L'analyse de l'efficacité de la mise en œuvre de la contribution du PAQUE au programme « éducation du base » de l'UNICEF s'est faite suivant quatre axes d'intervention. Il ressort de l'analyse que l'indice d'efficacité s'affiche à 0,9, proche de l'unité. Autrement dit, 90% des cibles visées dans le cadre de la mise en œuvre du programme ont été atteintes. La mise en œuvre de la contribution du PAQUE au programme « éducation du base » de l'UNICEF a été globalement efficace.

Une analyse différenciée montre que les produits 2 et 3 ont atteint un indice d'efficacité de 1. Quant aux produits 1 et 4, ils ont atteint des indices d'efficacité respectifs de 0,9 et 0,8.

Quatre indicateurs ont été définis pour le suivi de la performance du produit 1 intitulé « *Les filles, les garçons, les parents et les communautés des zones d'intervention disposent des capacités renforcées pour la scolarisation et le maintien des enfants de 3 à 17 ans dans l'éducation de base (préscolaire, primaire, secondaire I et alternatives éducatives)* ». Il s'agit : (i) du nombre de comités de gestion scolaire dont la capacité a été augmentée dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF ; (ii) du nombre de filles et de garçons hors de l'école ayant reçu une éducation préscolaire ou un enseignement primaire ou secondaire dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF ; (iii) du nombre de filles et de garçons ayant reçu du matériel pédagogique individuel pour le primaire et le secondaire ou l'apprentissage préscolaire dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF ; et (iv) du number of children supported with distance/home-based learning [COVIDSitRep].

Au 31 décembre 2023, sur les 04 indicateurs, trois premiers indicateurs ont atteint leurs cibles respectives. Quant au dernier indicateur, sa valeur cible n'a pas été atteinte. Soulignons que la cible de l'indicateur « nombre de filles et de garçons hors de l'école ayant reçu une éducation préscolaire ou un enseignement primaire ou secondaire dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF » a été révisé à la mi-parcours du programme. Quant au nombre de filles et de garçons ayant reçu du matériel pédagogique individuel pour le primaire et le secondaire ou l'apprentissage préscolaire dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, l'atteinte de la cible a été une réalité grâce à la mobilisation des ressources par l'UNICEF auprès d'autres bailleurs.

La mesure de l'efficacité de la mise en œuvre du produit 2 (*D'ici à fin 2023, les acteurs nationaux et locaux ont des capacités accrues pour la conception, la coordination et le pilotage des systèmes de protection sociales intégrés et des politiques sociales inclusives et sensibles au genre*) s'est fait à travers cinq indicateurs. Il s'agit : (i) du Service Delivery - Gender - Number of schools supported by UNICEF

with interventions targeting specifically girls ; (ii) du System Strengthening - Innovations to improve access and learning for the most disadvantaged children are implemented at scale and are sustainable ; (iii) du nombre of schools implementing safe school protocols ; (iv) de la proportion d'établissements scolaires de la zone d'intervention disposant d'infrastructures d'hygiène et assainissement fonctionnel ; et (v) du pourcentage d'établissements scolaires dotés de mécanismes fonctionnels de participation et de lutte contre les VMS, y compris les VBG.

L'indice d'efficacité globale de ce produit s'est établi à 1. En effet, au 31 décembre 2023, 18 établissements scolaires situés dans la zone d'intervention du projet ont pu disposer d'infrastructure d'hygiène et assainissement fonctionnel à l'issu du projet pour une cible préalablement établit à 12. Le pourcentage d'établissements devant être dotés de mécanisme fonctionnel de participation et de lutte contre les VMS à l'issu du projet s'est établi à 22% en 2023 pour une cible de 15%.

En ce qui concerne le produit 3 (*Les acteurs de l'éducation au niveau central et dans les zones d'intervention disposent de capacités accrues pour assurer la qualité de l'éducation de base (préscolaire, primaire, secondaire 1 et alternatives éducatives)*), six indicateurs ont été définis pour le suivi de sa performance. Il s'agit : (i) du Country has an effective education system for learning outcomes, including early learning (Y/N) ; (ii) de Existence of Early learning policy and early learning programme including quality early learning curriculum and standards ; (iii) du dispositif d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base disponible ; (iv) du mécanisme de formation des enseignants utilisant le numérique disponible ; (v) du nombre d'acteurs (enseignants, personnel d'encadrement, parents d'élèves) dont les capacités ont été renforcées pour le suivi de la qualité de l'éducation à travers des programmes appuyés par l'UNICEF ; et (vi) le nombre d'enseignants formés pour fournir un soutien à distance aux apprenants avec le soutien de l'UNICEF au cours de l'année.

Au 31 décembre 2023, le système éducatif national dispose d'un dispositif fonctionnel d'évaluation des apprentissages. Le service d'évaluation des acquis en place au niveau du MEMP et la cellule nationale du PASEC renforcent continuellement les capacités nationales pour la réalisation des évaluations comparatives. Il faut également noter la disponibilité du mécanisme de formation des enseignants utilisant le numérique, même si ce dernier doit être renforcé pour s'adapter et répondre aux différents besoins de formation des enseignants. L'une des activités les plus importantes du PAQUE est le renforcement des capacités des acteurs du système éducatif (enseignant, personnel d'encadrement, parents d'élèves) pour une amélioration de la qualité de l'éducation. Sur une cible de 15.000 acteurs du système éducatif à former, 15.892 l'ont été courant la période de mise en œuvre du programme. En ce qui concerne le nombre d'enseignants formés pour fournir un soutien à distance aux apprenants avec le soutien de l'UNICEF, il faut dire qu'aucune cible n'a été préalablement définie. Toutefois, 80 enseignants, personnel d'encadrement chargé de la conception des programmes du préscolaire et du primaire ont été formés en 2021 pour réaliser les contenus médias et délivrer l'éducation à distance en situation d'urgence.

Le suivi de la performance du produit 4 (*Les acteurs du système éducatif disposent des capacités de production et d'utilisation des informations éducatives pour la planification, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies ainsi que la définition et la mise en œuvre des normes adaptées aux contextes et spécificités locales*) s'est fait via six indicateurs : (i) ND0001379 - System Strengthening - Learning assessment - Existence of a well-functioning classroom assessment system, including for early grades ; (ii) System strengthening national education sector plan/policies support gender-responsive, (iii) Annuaires des statistiques de l'éducation de base actualisés et désagrégés disponibles, (iv) Rapport d'analyse des statistiques de l'éducation de base disponible ; (v) Existence d'un plan de préparation et de réponse aux urgences dans les communes frontalières de la zone d'intervention ; et (vi) Informations sur les barrières et les facteurs favorables à l'éducation des filles (et leur autonomisation à travers l'éducation) disponibles.

Globalement, 80% des cibles définies pour l'ensemble des indicateurs de ce produit ont été atteints au 31 décembre 2023. Plus spécifiquement, 5 des 6 indicateurs définis dans le cadre du suivi ont entièrement atteint, voire dépassé, leurs cibles respectives. Seul le plan de préparation et de réponse aux urgences dans les communes frontalières de la zone d'intervention n'a pas été mis en place. Cependant, le système national de contrôle et d'évaluation continue des apprentissages est disponible et fonctionnel. Aussi, le Plan Sectoriel Education 2018-2030 prend largement en compte la question du genre dans l'éducation.

Par ailleurs, le programme national intersectoriel pour l'accélération de l'éducation et le bien-être des filles et le pacte de partenariat pour la transformation de l'éducation ont mis en exergue la question du genre dans l'éducation. Quant aux annuaires statistiques de l'éducation de base, ils sont disponibles et désagrégés par genre et par localité sur la période 2019-2023. Enfin les informations sur les barrières et les facteurs favorables à l'éducation des filles (et leur autonomisation à travers l'éducation) sont disponibles dans différents documents : rapport Bénin de l'étude régionale sur les barrières à l'éducation des groupes marginalisés et Série de 3 notes pour le Bénin sur l'éducation et groupes vulnérables en Afrique.

3-2-3 Efficacité de la mise en œuvre des activités d'APEV pour le compte du PAQUE

Le Programme Apprendre en Paix, Eduquer sans Violence (APEV) mis en œuvre par l'ONG Graines de Paix rentre dans le cadre du Programme d'Appui à la Qualité de l'Education. L'objectif global de ce programme est de : « Renforcer la paix, la résilience à l'influence des violences et extrémismes au Bénin, en transformant les postures et méthodes éducatives des enseignants et des parents ». Sur la période de mise en œuvre, l'indice d'efficacité de ce programme s'est établi à 0,65. **Ce qui montre que 65% des objectifs définis dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme ont été atteints.**

Trois indicateurs ont été définis pour le suivi de la performance de l'objectif spécifique 1 qui vise à réduire le recours aux violences dans l'éducation, en famille et dans les communautés. Il s'agit : (i) du nombre de travailleurs sociaux, leaders religieux et traditionnels formés et outillés ; (ii) du nombre de parents sensibilisés ; et (iii) du nombre de vidéos de sensibilisation diffusées à la télévision.

Au 31 décembre 2023, 120 travailleurs sociaux, leaders religieux et traditionnels ont été formés et outillés dans le cadre de la mise en œuvre du programme sur une cible correspondant à cet effectif. Aussi, sur une cible estimée à 9.600, 10.415 parents ont-ils été sensibilisés dans le cadre de ce programme. En revanche, aucune vidéo de sensibilisation sur les méfaits du recours aux violences dans l'éducation, en famille et dans les communautés n'a été diffusée à la télé, alors que 24 diffusions ont été prévues. En somme, 67% des cibles ont été atteintes, voire dépassées, au niveau de l'objectif spécifique 1 de ce projet. Il est à noter que la fin du Projet est prévue pour le 30 juin 2024.

Dans le cadre de la performance de l'objectif spécifique 2 intitulé « L'école devient plus inclusive, démocratique et équitable », trois indicateurs ont été définis. Il s'agit : (i) du nombre de formateurs formés ; (ii) du nombre d'enseignants formés et suivis ; et (iii) du nombre d'élèves touchés par les activités du projet. Au 31 décembre 2023, les 70 formateurs prévus pour être formés sur la phase, l'ont été. Également, les 4.200 enseignants définis à la base ont été formés et suivis. Enfin, 168.000 élèves ont été touchés par les activités du projet comme définis initialement. De manière globale, l'ensemble des cibles prévues pour la réalisation de l'OS2 ont été atteintes.

En ce qui concerne l'objectif spécifique 3, on note que, au 31 décembre 2023, toutes les classes des écoles bénéficiaires ont été exemptées de violence. Pour l'atteinte de cet objectif, 70 formateurs ont été formés et 168.000 élèves ont été touchés par les activités conformément aux prévisions initiales. En revanche, 86% des 4.200 enseignants prévus ont été formés et suivis en classe. En somme, l'indice d'efficacité de cet objectif est de 0,92. Toutefois, il est à noter que certaines activités programmées sont encore en cours de réalisation et/ou seront réalisées avant la fin du Projet prévue pour le 30 juin 2024.

Pour la réalisation de l'OS4 : « La relation entre les différents acteurs de l'éducation se renforce en l'inscrivant dans un effort conjoint de prévention de l'extrémisme », trois indicateurs ont été prévus et suivis. A la fin de la mise en œuvre du programme, aucune activité liée à cet objectif spécifique n'a été réalisée. Le niveau l'indice d'efficacité global de cet objectif spécifique est nul.

3-2-4 Efficacité de la mise en œuvre des activités de AGIR pour le compte du PAQUE

Déployé au nord et au sud du Bénin, précisément dans toutes les communes des départements de l'Atlantique et de l'Atacora, le Programme AGIR-Bénin entend lutter contre le décrochage scolaire par de meilleures conditions d'accueil, une formation plus qualitative des enseignants et un suivi scolaire

plus poussé des enfants de 6 à 11 ans, en particulier les filles. Elle est mise en œuvre dans le cadre de la réalisation des objectifs du PAQUE sous trois objectifs.

Au terme de la période de mise en œuvre du projet, son indice d'efficacité s'est établi à l'unité, traduisant ainsi l'atteinte de toutes les cibles des indicateurs de performance des différents outcomes du projet.

Plus spécifiquement, tous les indicateurs devant concourir à la réalisation des différents objectifs spécifiques ont été atteints. En effet, le taux brut de scolarisation filles/garçons à l'école primaire dans l'Atacora et l'Atlantique sont respectivement de 130% et 160%.

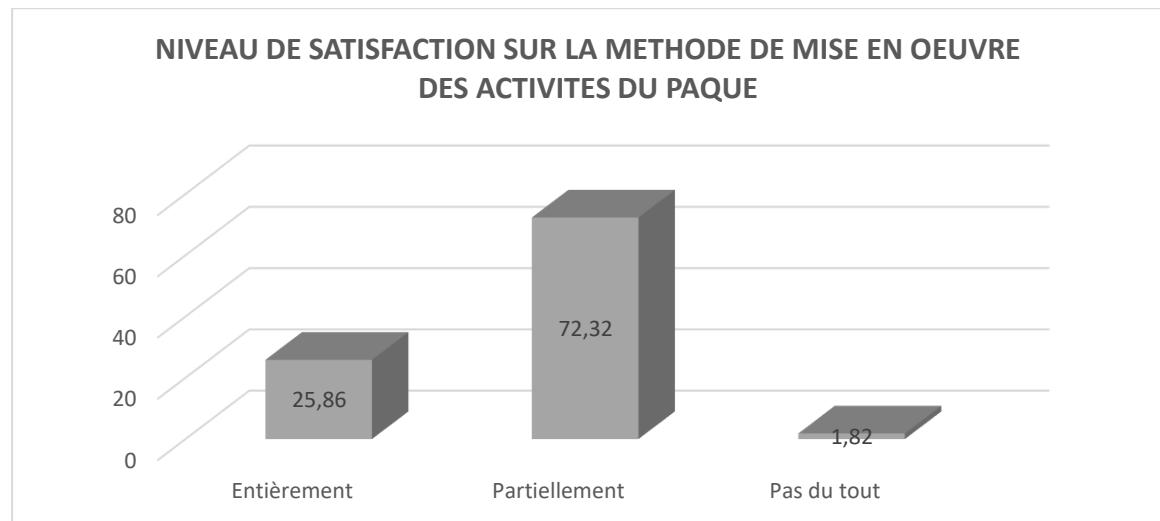
Quant au taux de promotion dans les communes d'intervention du projet, il s'affiche à 130% dans l'Atacora et à 80% dans l'Atlantique. Respectivement 50% des OSC dans l'Atlantique et dans l'Atacora disposent des compétences nécessaires pour accompagner les collectivités territoriales et ont mené des actions de plaidoyer pour une cible établie à 30%. Il en est de même pour le pourcentage des collectivités territoriales dotées des capacités techniques et financières ayant élaboré des plans de développement de l'éducation inclusive, sensibles au genre et aux droits des enfants.

3-2-5 Perception des acteurs sur l'efficacité du PAQUE

La très grande majorité (97,57%) des acteurs du corps enseignant interrogés affirment que le PAQUE a réellement touché les bénéficiaires ciblés. Mais, 74,14% affirment être partiellement ou pas du tout satisfaits de la manière dont les activités du PAQUE ont été mises en œuvre alors que seulement 25,86% d'entre eux estiment être totalement satisfaits. Cette situation est liée à la non prise en compte de tous les bénéficiaires potentiels, au fait que certains des résultats attendus n'ont pas été produits, aux absences périodiques du programme au sein des établissements et à la faible régularité des séances de motivation et de sensibilisation au sein des communautés. Le programme aurait dû par ailleurs prendre en compte la dotation en manuels scolaires, ainsi que le recrutement et le paiement des enseignants communautaires de l'avis de ces acteurs rencontrés. En somme, toutes les attentes dans le cadre du programme ne sont pas comblées : **voir le graphique 1 ci-après**.

Il n'empêche que les apprenants déclarent que les parents sont très satisfaits de leurs progrès avec la mise en œuvre des activités du Programme d'Appui à la Qualité de l'Education. Le programme est d'une grande aide pour les parents et les encourage à suivre et accompagner l'éducation et la scolarité de leurs enfants.

Graphique 1 : Appréciation de la méthode de mise en œuvre des activités du PAQUE



Source : Collecte de données, Evaluation PAQUE, 2023

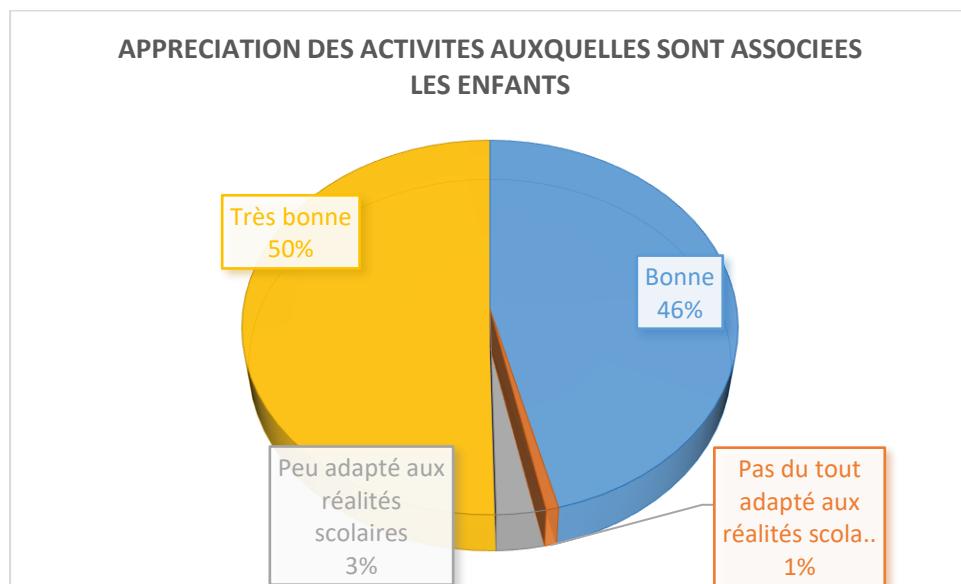
Aussi, les enfants souhaitent-ils qu'on ajoute au programme d'autres activités comme des jeux instructifs, que les kits scolaires soient améliorés en y incluant du tissu kaki, des livres et des chaussures,

que des travaux dirigés (renforcement de capacités des apprenants dans les écoles) soient organisés à leur endroit, que leurs parents soient aidés financièrement pour le paiement de la scolarité, et que les garçons soient également pris en charge par le programme au même titre que les filles.

L'avis des apprenants concernant l'appréciation des parents par rapport au programme est confirmé par ces derniers. En effet, 96% des parents d'élèves jugent bonnes, voire très bonnes, les activités auxquelles sont associés leurs enfants dans le cadre de la mise en œuvre du PAQUE. 94% des parents d'élèves affirment que le PAQUE a aidé leurs enfants de façon significative, notamment à travers un meilleur éveil et une plus grande motivation à accéder à la connaissance ; la facilitation d'accès aux fournitures scolaires, à la scolarisation et le maintien des enfants à l'école ; un approfondissement de la connaissance des enfants sur des thématiques sensibles (VBG, hygiène corporelle, gestion du cycle menstruel, etc.) ; une amélioration des relations entre parents-élèves-enseignants ; et un apprentissage à la responsabilisation et à l'estime de soi, etc : **voir le graphique 2 ci-après**.

Les acteurs intermédiaires des départements affirment que la grande majorité des actions initialement prévues par le PAQUE ont été effectivement réalisées et pour la plupart dans les délais. Quelques résultats de la mise en œuvre du projet cités sont : amélioration de la discipline positive (meilleure discipline sociale au sein des familles, des écoles et des communautés), amélioration de la relation entre les différents acteurs du secteur éducatif (enseignant, enfant, parents), maîtrise de l'estime de soi, amélioration de la cohésion sociale, développement de capacité des enfants à travers les jeux, maîtrise de la technique d'apprentissage, maîtrise des causes et conséquence des VBG, etc. L'ensemble de ces résultats est jugé globalement satisfaisant par cette catégorie d'acteurs dont la majorité estime par ailleurs avoir été globalement impliqués dans la mise en œuvre du Programme. Il faut souligner que les résultats obtenus ont été influencés par des acteurs particuliers d'après les autorités interrogées : les apprenants, les parents d'élèves, les enseignants, les autorités intermédiaires, les autres partenaires en mission dans la zone.

Graphique 2 : Appréciation des activités auxquelles sont soumis les enfants



Source : Collecte de données, Evaluation PAQUE, 2023

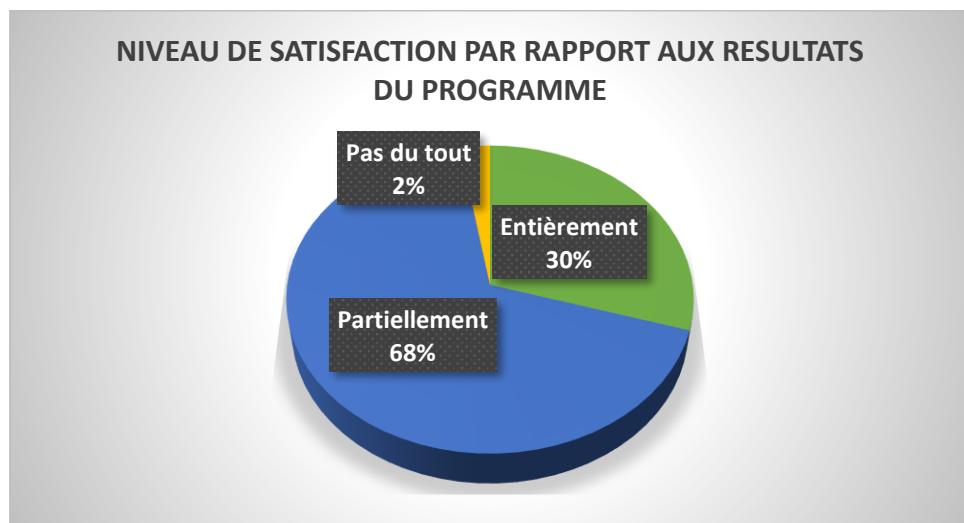
De l'avis des enquêtés du corps enseignant, les principaux résultats de la première phase du Programme sont: amélioration de la discipline positive avec une meilleure discipline sociale au sein des familles, des écoles et des communautés ; amélioration de la relation entre les différents acteurs du secteur éducatif (enseignant, enfant, parents) et amélioration de la cohésion sociale ; développement des

capacités des enfants à travers les jeux, réduction du châtiment corporel ; maîtrise de la technique d'apprentissage par les apprenants ; maîtrise de la pédagogie et de la didactique par les enseignants ; maîtrise des causes et conséquence des violences basées sur le genre (VBG). Respectivement 68% et 2% des acteurs du corps des enseignants interrogés sont partiellement satisfaits et pas du tout satisfaits des résultats obtenus contre 30% qui en sont entièrement satisfaits.

Mais, la quasi-totalité de ces acteurs (98,4%) sont entièrement d'avis que les besoins existent toujours tandis qu'environ 7 sur 10 d'entre eux ont noté une synergie d'actions et une complémentarité entre le PAQUE et d'autres projets, programmes ou initiatives en cours notamment celles de Plan Bénin, UNICEF, SWEED, Care Bénin International, DEDRAS, ONG CIPCRE Bénin, EDUCO, ONG BULDOSE, Aide et Action, Fondation MTN, CERD-BENIN, AFRICA-PAM, AFRICAN PARCS, GIZ, CRS, Cash Transfert, ONG Graine de Paix, PNSC, Educom, Edufic, PAM, Sia n'son, Born Fondé, Tédijo, etc. Ils estiment que les problèmes au niveau du système éducatif sont tellement profonds et nombreux que les actions de ces différentes interventions quoique parfois dupliquées, permettent de pouvoir impacter positivement et de manière plus tangible l'ensemble des bénéficiaires à la base.

Dans la majorité des cas, la synergie et la complémentarité prennent la forme d'une extension des actions d'un projet existant, de la réplication des activités du même projet mais, dans une zone non couverte, et/ou de la prise en compte de thématiques associées mais différentes ; et ce avec l'exigence (pas toujours satisfaite) d'éviter les doublons, de combler les lacunes et insuffisances, et de minimiser les conflits liés aux ressources. Certains enseignants précisent que même lorsqu'ils se produisent, les doublons vont dans le sens de l'amélioration de la situation car le mal est jugé tellement profond qu'un seul projet ne saurait l'endiguer : voir le graphique 3 ci-après.

Graphique 3 : Appréciation de la satisfaction des enquêtés par rapport aux résultats du programme



Source : Collecte de données, Evaluation PAQUE, 2023

Conclusion partielle de l'analyse de l'efficacité : En somme, sur la période de mise en œuvre de la phase 1 du PAQUE, les différentes actions mises en œuvre ont permis d'améliorer et de renforcer les compétences des enseignants en service dans les 1.820 écoles et établissements publics des zones d'intervention du programme, d'améliorer le taux d'achèvement de l'éducation de base, notamment celui des filles, dans les zones d'intervention du programme et de doter les ministères sectoriels et les communes de capacités accrues pour le pilotage du système éducatif.

Ainsi, 79% des indicateurs de performances de la phase 1 du PAQUE ont atteint, voire dépassé, leurs valeurs cibles, témoignant d'une mise en œuvre peu efficace de la phase 1 du PAQUE, avec un indice d'efficacité global de 0,79. Une analyse différenciée selon les outcomes montre que les outcomes 2 et 3 ont atteints un indice d'efficacité de 1. L'indice d'efficacité de l'outcome 4 s'affiche à 0,89. En d'autres termes, 89% des indicateurs de cet outcome ont atteints leur cible. Cependant, les objectifs relatifs à l'amélioration des compétences et du professionnalisme des élèves-instituteurs et les élèves-profsesseurs ne sont pas atteints, ce qui appelle à une poursuite des efforts.

3-3 Analyse de l'efficience de la phase 1 du PAQUE

L'efficience est la mesure dans laquelle les résultats ont été obtenus à moindre coût. En d'autres termes, l'efficience vise à mettre en rapport les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Elle est la mesure du rapport entre les résultats - qualitatifs et quantitatifs - et les ressources/inputs mises en œuvre pour les obtenir. Il permet ainsi de porter un jugement sur l'utilisation rationnelle des ressources mobilisées.

3-3-1 Efficience du PAQUE au regard des données factuelles

Au regard des informations collectées auprès de l'ensemble des partenaires de mise en œuvre d'Appui à la Qualité de l'Education, il a été procédé à l'analyse financière. Le budget global alloué par la DDC entre 2019 et 2023 dans le cadre de la mise en œuvre du programme est de 5'299'211'518 CFA sur une prévision de 5'581'.696'925 F CFA. Le taux d'exécution financière du PAQUE sur la période 2019-2023 est donc de 94,9%.

Tableau 2 : Budget de mise en œuvre du PAQUE alloué par la DDC

PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE	BUDGET		Taux d'Exécution Financière (TEF) %
	Prévu	Réalisé	
UNICEF	3 857 050 925	3 817 794 674	99,0
Action Education & PLAN INT	1 200 000 000	1 063 291 844	88,6
GRAÎNE DE PAIX	524 646 000	418 125 000	79,7
Total PAQUE	5 581 696 925	5 299 211 518	94,9

Source : documents exploités

De manière désagrégée, on note une réalisation budgétaire de 3.817.794.674 F/CFA sur une prévision de 3.857.050.925 F/CFA pour le compte de l'UNICEF, soit un taux d'exécution financière de 99%. Pour le consortium Action Education & Plan International, le budget exécuté sur la période est de 1.063.291.844 F/CFA sur une prévision de 1.200.000.000 F CFA ce qui donne un niveau d'exécution financière de 88,6%. Enfin en ce qui concerne l'ONG Graines de Paix, le taux d'exécution financière est de 79,7%, pour un budget exécuté qui est de 418.125.000 F CFA pour une prévision de 524.646.000 F CFA.

En considérant l'ensemble des budgets de toutes les contributions des différents bailleurs aux projets des partenaires de mise en œuvre, la situation se présente ci-après.

En ajoutant les paramètres « temps », « access outreach ou nombre total de bénéficiaires » à l'analyse précédente, il a été déterminé l'indice d'efficience du PAQUE en utilisant la formule ci-après :

$$IE^2 = \frac{Cr*Tp*Cup}{Cp*Tr*Cur}$$

où Cr représente l'indice d'efficacité réalisé, Cp l'indice d'efficacité planifié, Tr le temps réel de mise en œuvre et Tp le temps planifié, Cur le coût unitaire (par bénéficiaire direct) réel et Cup le coût unitaire (par bénéficiaire direct) planifié.

Avec la prise en compte du budget global et du budget de chaque partenaire de mise en œuvre, nous obtenons les résultats mentionnés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Analyse de l'efficience du programme PAQUE

Variables	ENSEMBLE PAQUE		UNICEF		AGIR		APEV-INNOVATION	
	Réel	Planifié	Réel	Planifié	Réel	Planifié	Réel	Planifié
Temps en mois (T)	49,5	55,5	49,0	48,0	49,0	48,0	49,0	55,5
Indice d'efficacité (C)	0,8	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	0,65	1,0
Nombre de bénéficiaires touchés	2 426 230	1 090 000	2 189 824	2 190 230	68 000	68 000	168 000	168 000
Budget consommé pour la phase en FCFA	5 299 211 518	5 581 696 925	3 817 794 674	3 857 050 925	1 063 291 844	1 200 000 000	418 125 000	524 646 000
Coûts Unitaires/bénéficiaire en FCFA (Cu)	2 184,1	5 120,8	1 743,4	1 761,0	15 636,6	17 647,1	2 488,8	3 122,9
Indice d'efficience = Cr*Tp*Cup/Cp*Tr*Cur	2,07	0,93	1,11	0,92				

Source : Résultats de l'Evaluation, à partir des données du BuCo Bénin, de l'UNICEF, AGIR et APEV-INNOVATIONS, janvier 2024

De l'analyse des résultats, le PAQUE affiche un indice d'efficience supérieur à l'unité. Autrement dit, l'access outreach et les différents changements induits par la mise en œuvre du PAQUE ont été obtenus de façon économique. On peut donc conclure que le PAQUE a été efficient dans sa mise œuvre.

Toutefois, en éliminant les biais d'overlapping (double comptage) des bénéficiaires et en traitant les résultats de sorte à faire ressortir les résultats attribuables à chaque financement au niveau des partenaires de mise en œuvre, l'indice d'efficience serait moindre que le niveau présenté ci-dessus et remettrait en cause la conclusion d'une mise en œuvre efficiente du PAQUE.

L'indice d'efficience de l'UNICEF s'affiche à 0,93, proche du seuil de l'unité recommandé, montrant que les différents changements induits par la mise en œuvre des actions de l'UNICEF pour le compte du PAQUE ont été obtenus de façon relativement efficiente, et donc de façon relativement économique.

Quant au projet AGIR, son indice d'efficience est supérieur à 1. Ceci témoigne également de l'obtention de façon économique des changements induits par la mise en œuvre des actions du consortium.

En revanche, l'indice d'efficience d'APEV-INNOVATION s'est établi à 0,92, proche du seuil de l'unité recommandé, montrant que les différents changements induits par la mise en œuvre des actions de APEV-INNOVATIONS pour le compte du PAQUE ont été obtenus de façon relativement efficiente. APEV-INNOVATION a donc été proche de l'efficience dans la mise en œuvre des actions devant concourir au PAQUE.

3-3-2 Perception des acteurs sur l'efficience de la mise en œuvre du PAQUE

Pour les acteurs du corps enseignant interrogés, les profils sélectionnés et l'expertise des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre du PAQUE ont clairement favorisé l'obtention des résultats mentionnés plus haut. La bonne collaboration entre les différentes catégories d'acteurs (directeurs, CP, CRP, DDEMP) et les responsables du projet pour l'identification des besoins et la mise en œuvre concertée des activités a été également un facteur positif.

La grande majorité des enseignants, élèves-professeurs, élèves-instituteurs, directeurs, conseillers pédagogiques, chefs de région pédagogique interrogés estiment qu'il est impossible d'obtenir les mêmes résultats si le programme était financé par l'Etat ou par la commune. Les plus optimistes estiment qu'un

suivi régulier et rigoureux pourrait permettre d'aboutir à des résultats comparables avec un financement du gouvernement central ou du pouvoir local.

En revanche, ils estiment qu'il est possible d'obtenir les mêmes résultats si le programme était financé par d'autres PTFs, leur perception étant que les projets financés par les PTFs sont en général exécutés avec plus de rigueur et de professionnalisme. Dans le même ordre d'idée, ces acteurs émettent des doutes quant à l'obtention de résultats proches de ceux observés sur le terrain si le programme avait été géré par le secteur public qu'ils pensent être sujet à la lenteur administrative, à la lenteur dans la mise en œuvre des activités et à divers problèmes de gestion dans le secteur public.

Conclusion partielle de l'analyse de l'efficience : Globalement, la mise en œuvre de la première phase du PAQUE affiche un indice d'efficience supérieur à l'unité au 31 décembre 2023. Autrement dit, l'access outreach et les différents changements induits par la mise en œuvre du PAQUE ont été obtenus de façon économique. On peut donc conclure que le PAQUE a été efficient dans sa mise œuvre.

Toutefois, en éliminant les biais d'overlapping (double comptage) des bénéficiaires et en traitant les résultats de sorte à faire ressortir les résultats attribuables à chaque financement au niveau des partenaires de mise en œuvre, l'indice d'efficience serait moindre que le niveau présenté ci-dessus et remettrait en cause la conclusion d'une mise en œuvre efficiente du PAQUE.

Ce résultat a été globalement apprécié par les différentes parties prenantes à la mise en œuvre du PAQUE qui estiment les projets financés par les PTFs sont en général exécutés avec plus de rigueur et de professionnalisme, tout en émettant de doutes quant à l'obtention de résultats proches de ceux observés sur le terrain si le programme avait été géré par le secteur public.

3-4 Analyse des effets et impacts de la phase 1 du PAQUE

Les effets du PAQUE sont appréciés à travers l'analyse de l'évolution des indicateurs de routine du système éducatif d'une part, et une analyse croisée et consolidée des perceptions des différents acteurs rencontrés lors de l'évaluation d'autre part.

En ce qui concerne l'évolution des indicateurs de routine entre 2019 et 2022 au niveau de l'éducation primaire, on note une amélioration globale de tous les indicateurs dans les départements couverts par le programme comme le montre le tableau ci-dessous. Par ailleurs, cette amélioration est significativement supérieure au trend positif constaté au niveau national sur la même période pour le Taux Brut de Scolarisation au primaire et le taux de réussite au CEP, et ce dans tous les départements à l'exception de l'Atlantique pour le deuxième indicateur.

Pour le taux d'abandon et le taux de redoublement, les améliorations constatées sont au-dessus du trend national dans certains départements et en deçà dans d'autres, avec parfois des situations différentes selon le genre. Par exemple, la réduction du taux d'abandon au primaire est au-dessus du trend national dans l'Atlantique aussi bien pour les filles que pour les garçons, et elle est au-dessus du trend dans l'Alibori pour les filles mais pas pour les garçons, etc.

Les embellies les plus fortes par rapport au trend national sont notées au niveau du département de l'Alibori pour le TBS, le taux de redoublement, le taux d'achèvement et le taux de réussite au CEP (filles et garçons) ; et au niveau du département de l'Atacora pour le taux de réussite au CEP (filles et garçons). Il convient de noter que ces deux départements affichaient les performances scolaires les moins bonnes en 2019.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs de l'enseignement primaire entre 2019 et 2022

	2019			2022			Evolution entre 2019 et 2022		
	Départements	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Taux Brut de Scolarisation au Primaire									
ALIBORI	58,54%	52,94%	55,78%	71,84%	63,38%	67,69%	22,72%	19,72%	21,35%
ATACORA	95,17%	83,85%	89,69%	104,94 %	93,87%	99,60%	10,27%	11,95%	11,05%
ATLANTIQUE	154,76%	144,10%	149,45%	170,57 %	159,62%	165,14%	10,22%	10,77%	10,50%
BORGOU	84,99%	83,95%	84,48%	98,30%	97,19%	97,76%	15,66%	15,77%	15,72%
ZOU	117,32%	105,22%	111,30%	129,27 %	118,11%	123,73%	10,19%	12,25%	11,17%
BENIN	112,61%	103,95 %	108,32 %	121,44 %	113,05 %	117,31%	7,84%	8,75%	8,30%
Taux d'Abandon au Primaire									
ALIBORI	20,90%	22,15%	21,50%	13,59%	13,07%	13,35%	34,98%	-40,99%	-37,91%
ATACORA	25,96%	28,67%	27,20%	19,01%	19,11%	19,05%	26,77%	-33,34%	-29,96%
ATLANTIQUE	14,53%	14,56%	14,54%	9,13%	9,14%	9,13%	37,16%	-37,23%	-37,21%
BORGOU	17,46%	18,24%	17,84%	11,61%	10,81%	11,22%	33,51%	-40,73%	-37,11%
ZOU	21,46%	23,16%	22,26%	12,53%	12,70%	12,61%	41,61%	-45,16%	-43,35%
BENIN	18,40%	19,32%	18,84%	11,58%	11,55%	11,57%	37,07%	40,22%	-38,59%
Taux de redoublement au Primaire									
ALIBORI	20,75%	20,74%	20,75%	10,47%	10,25%	10,37%	10,28%	-10,49%	-10,38%
ATACORA	17,94%	17,41%	17,70%	11,57%	11,83%	11,69%	-6,37%	-5,58%	-6,01%
ATLANTIQUE	13,02%	11,99%	12,53%	8,04%	7,31%	7,69%	-4,98%	-4,68%	-4,84%
BORGOU	19,68%	19,04%	19,37%	10,58%	10,36%	10,47%	-9,10%	-8,68%	-8,90%
ZOU	16,87%	15,99%	16,45%	9,98%	9,65%	9,83%	-6,89%	-6,34%	-6,62%
BENIN	16,31%	15,35%	15,85%	9,37%	8,88%	9,13%	-6,94%	-6,47%	-6,72%
Taux d'Achèvement du Primaire									
ALIBORI	24,50%	23,58%	24,05%	32,33%	30,31%	31,35%	31,96%	28,54%	30,35%
ATACORA	35,30%	30,83%	33,17%	40,17%	35,21%	37,80%	13,80%	14,21%	13,96%
ATLANTIQUE	91,64%	82,67%	87,12%	102,00 %	94,16%	98,04%	11,31%	13,90%	12,53%
BORGOU	42,44%	40,87%	41,68%	48,30%	50,28%	49,26%	13,81%	23,02%	18,19%
ZOU	54,77%	46,24%	50,53%	59,15%	49,93%	54,56%	8,00%	7,98%	7,98%
BENIN	57,67%	51,89%	54,81%	64,46%	58,98%	61,75%	11,77%	13,66%	12,66%
Taux de réussite au CEP									
ALIBORI	51,69%	47,43%	49,65%	71,89%	70,26%	71,12%	39,08%	48,13%	43,24%
ATACORA	46,70%	41,34%	44,31%	68,55%	66,92%	67,84%	46,79%	61,88%	53,10%
ATLANTIQUE	72,49%	72,61%	72,55%	85,19%	85,54%	85,36%	17,52%	17,81%	17,66%
BORGOU	61,55%	57,52%	59,61%	81,69%	81,51%	81,60%	32,72%	41,71%	36,89%
ZOU	59,94%	58,22%	59,16%	82,53%	81,49%	82,06%	37,69%	39,97%	38,71%
BENIN	65,66%	60,78%	63,26%	80,87%	80,36%	80,63%	23,16%	32,21%	27,46%

Source : MEMP, Annuaires 2019 et 2022.

On note une évolution similaire au niveau des indicateurs de l'enseignement secondaire (cycle1) avec des améliorations entre 2019 et 2022 au niveau de tous les départements bénéficiaires. Ces améliorations sont au-dessus du trend positif enregistré au plan national excepté pour le taux d'achèvement du cycle 1 du secondaire dans le département du Zou. De même, les améliorations les plus vigoureuses sont relevées dans les départements de l'Alibori et du Borgou dans lesquels les situations initiales étaient les moins bonnes.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs de l'enseignement secondaire entre 2019 et 2022

	2019			2022			Evolution entre 2019 et 2022		
Taux Brut de Scolarisation au Secondaire I									
Départements	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ALIBORI	58,54%	52,94%	55,78%	71,84%	63,38%	67,69%	22,72%	19,72%	21,35%
ATACORA	95,17%	83,85%	89,69%	104,94 %	93,87%	99,60%	10,27%	11,95%	11,05%
ATLANTIQUE	154,76%	144,10%	149,45%	170,57 %	159,62%	165,14%	10,22%	10,77%	10,50%
BORGOU	84,99%	83,95%	84,48%	98,30%	97,19%	97,76%	15,66%	15,77%	15,72%
ZOU	117,32%	105,22%	111,30%	129,27 %	118,11%	123,73%	10,19%	12,25%	11,17%
BENIN	112,61%	103,95%	108,32%	121,44 %	113,05 %	117,31%	7,84%	8,75%	8,30%
Taux d'Achèvement du Secondaire I									
ALIBORI	24,50%	23,58%	24,05%	32,33%	30,31%	31,35%	31,96%	28,54%	30,35%
ATACORA	35,30%	30,83%	33,17%	40,17%	35,21%	37,80%	13,80%	14,21%	13,96%
ATLANTIQUE	91,64%	82,67%	87,12%	102,00 %	94,16%	98,04%	11,31%	13,90%	12,53%
BORGOU	42,44%	40,87%	41,68%	48,30%	50,28%	49,26%	13,81%	23,02%	18,19%
ZOU	54,77%	46,24%	50,53%	59,15%	49,93%	54,56%	8,00%	7,98%	7,98%
BENIN	57,67%	51,89%	54,81%	64,46%	58,98%	61,75%	11,77%	13,66%	12,66%

Source : MESTFP, Annuaires 2019 et 2022.

De l'analyse des perceptions des différents acteurs rencontrés dans le cadre de la présente évaluation, il ressort globalement que le PAQUE a généré des effets positifs significatifs aussi bien au niveau du personnel enseignants, des apprenants, des parents d'apprenants, et plus largement au sein des communautés bénéficiaires. Ainsi, les enseignants, élèves-professeurs, élèves-instituteurs, directeurs, conseillers pédagogiques et chefs de région pédagogique interviewés s'accordent sur le fait que les améliorations suivantes sont observées au niveau du personnel enseignant et d'encadrement bénéficiaires du PAQUE : une meilleure implication auprès des apprenants, une meilleure gestion des classes, une amélioration de la qualité de la pédagogie, une meilleure gestion des enfants orphelins, un respect strict de l'interdiction de châtiment corporel sur les enfants, un meilleur suivi des apprenants et une éducation plus inclusive des enfants en situation de handicap, etc. Les réponses détaillées sont récapitulées dans le tableau ci-après

Tableau 8 : Améliorations observées au niveau des enseignants

DIMENSION	EVOLUTIONS CONSTATEES
Capacités générales	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la discipline de travail et meilleure gestion du temps de travail - Amélioration des capacités intellectuelles ainsi que des compétences sociales et pédagogiques. - Amélioration de la gestion administrative, financière et matérielle - Meilleure connaissance de la psychologie de l'enfant incluant l'utilisation d'astuces pour susciter l'intérêt des apprenants - Adaptation plus rapide à la vie socio professionnelle - Amélioration de la culture générale
Niveau de compétences pédagogiques et didactiques	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension accrue du programme d'enseignement - Amélioration de la méthodologie d'enseignement et diversification des actions pédagogiques - Augmentation des capacités d'animation et de la communication avec les apprenants - Gestion des salles de classe plus efficace - Amélioration de la qualité des fiches pédagogiques
Suivi des élèves/écoliers	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure structuration et régularité dans le suivi des apprenants incluant l'élaboration des fiches de suivi d'absence des écoliers et l'analyse périodique des résultats avec les parents et représentants des écoliers, avec pour incidence une réduction de l'abandon scolaire. - Amélioration de la relation élèves-parents-enseignants - Organisation des élèves en gouvernement scolaire - Abandon du châtiment corporel
Prise en compte des besoins et niveaux spécifiques des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités en ce qui concerne l'éducation inclusive qui se traduit par une plus grande attention aux élèves et écoliers en situation de handicap et une meilleure prise en compte des besoins des élèves à besoins spécifiques ainsi qu'à ceux issus de familles en situation sociale difficile. - Meilleure maîtrise des notions d'hygiène corporelle et d'assainissement à inculquer aux apprenants.

Source : Collecte de données, Evaluation PAQUE, 2023

Toutes choses qui ont favorisé une amélioration de la qualité de l'enseignement du fait de meilleures prestations pédagogiques et d'une conscience professionnelle accrue de la part des enseignants ; et une amélioration de l'environnement de travail avec de meilleures relations et une plus grande collaboration entre les enseignants, entre les enseignants et leurs supérieurs hiérarchiques divers, et entre les enseignants, les apprenants et les parents d'apprenants.

De même, environ 6 enseignants sur 10 interrogés affirment avoir noté des changements positifs dans les écoles/collèges bénéficiaires du Programme. Entre autres changements, il s'agit de l'installation de panneaux solaires dans les écoles/collèges, la construction d'infrastructures, l'amélioration des résultats académiques ainsi que des conditions de travail dans l'ensemble.

Les évolutions positives notées au niveau des enfants par les enseignants, apprenants eux-mêmes et parents d'apprenants concernent principalement :

- les relations avec les camarades et autres élèves dans l'école : sociabilité, baisse de la stigmatisation et de la discrimination, bonne relation, harmonie, entente, amitié, cohésion et brassage ;
- les relations avec les enseignants : respect, bonne relation, bonne communication, moins de peur et de crainte, motivation et encouragement, disponibilité, meilleur confiance ;
- la participation aux activités pédagogiques ou non au sein de l'école : meilleure assiduité, motivation, participation active, discipline ;
- la scolarité : meilleures routines sur le plan académique, légère amélioration de l'acquisition et des performances scolaires ;
- le comportement à la maison et dans la communauté en général : respect et obéissance, assiduité, motivation, cohésion familiale et sociale, non-violence, discipline, prise de conscience, culture de la paix et meilleure hygiène.

Globalement, au titre des bénéfices tirés par la communauté de la mise en œuvre du Programme, il est mentionné une amélioration des infrastructures scolaires et de la qualité de l'enseignement, ainsi qu'une meilleure sociabilité et collaboration entre les différents groupes de la communauté autour des enjeux de l'éducation et au-delà ; avec pour corollaires le maintien des enfants à l'école et la réduction du taux d'abandon, l'amélioration du taux de scolarisation et du taux de réussite des enfants de la communauté, et la diminution des mariages et des grossesses précoces parmi les adolescentes. Pour 63,11% des acteurs du corps enseignant interrogés et intervenant dans les communautés bénéficiaires, ces changements sont exclusivement attribuables au programme alors que les 36,89% restants pensent que le PAQUE y a seulement contribué. Il convient de relever que malgré tous ces changements positifs observés par les différentes catégories d'acteurs, plusieurs problèmes persistent et s'ils ne sont pas adressés convenablement, ils risquent d'éroder plus ou moins rapidement les acquis du programme.

Conclusion partielle de l'analyse des effets : *On note globalement une évolution positive des indicateurs de routine de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (cycle 1) entre 2019 et 2022 dans les départements d'intervention du programme. Cette amélioration constatée est significative au-dessus du trend positif constaté au niveau national pour le Taux Brut de Scolarisation, le Taux de réussite au CEP et le Taux Brut de scolarisation au secondaire 1 ; tandis que pour le taux d'abandon, le taux de redoublement et le taux d'achèvement du secondaire 1, les améliorations constatées sont au-dessus du trend national dans certains départements et en deçà dans d'autres, avec parfois des situations différentes selon le genre. Dans tous les cas, les embellies les plus fortes par rapport au trend national sont notées au niveau des départements qui affichaient les performances initiales les plus faibles.*

Ces différentes évolutions montrent donc que le programme a favorisé un certain rattrapage des départements qui avaient les performances initiales les plus faibles, contribuant à réduire les inégalités régionales en matière d'éducation. L'analyse des données recueillies auprès des différents acteurs dans les communautés bénéficiaires vont dans le même sens et mettent en exergue des effets largement positifs du programme aussi bien au niveau des enseignants, des apprenants, des parents d'apprenants que des communautés dans leur ensemble. Cependant, des efforts restent à faire pour générer des effets et impacts encore plus significatifs, étant donné que les départements couverts (en particulier l'Alibori, l'Atacora et le Borgou) continuent d'afficher des performances éducatives moins bonnes que les autres départements en 2022.

3-5 Analyse de la sensibilité au genre et à l'inclusion sociale des interventions du PAQUE

Le PAQUE intervient dans un environnement assez favorable à la promotion du genre et de l'inclusion sociale au regard des opportunités pouvant être saisies au plan mondial, régional et national. Malgré ce contexte favorable, des menaces proviennent des pesanteurs socioculturelles et économiques caractérisées par la persistance des normes sociales défavorables à l'accès et au maintien des filles à l'école, l'insécurité sur le pays particulièrement au niveau des zones frontalières et la pauvreté croissante des familles.

Il ressort de l'analyse que la proposition de crédit du PAQUE, ainsi que les programmes des partenaires de mise en œuvre sont tous arrimés sur les priorités internationales en matière d'éducation et de genre notamment sur l'ODD 4 et sur l'ODD 5. Ils sont aussi cohérents avec la Politique Nationale de Promotion du Genre et les priorités nationales notamment le Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, la Lettre de Politique Educative et le Plan Sectoriel Education post 2015. En outre le projet APEV s'aligne sur l'ODD 1 relatif à la prévention des violences institutionnelles et de l'extrémisme violent. En matière de partenariat, le choix des partenaires de mise en œuvre par la **DDC** est judicieux au regard de leur ouverture au genre et à l'inclusion sociale. Cependant, l'objectif global du PAQUE tel que formulé : « Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et des résultats de l'apprentissage au niveau de l'éducation de base au Bénin » est neutre par rapport au genre et à l'inclusion sociale. Le même constat est fait au niveau des effets 1, 2 et 4. Seul l'effet 3 portant sur le taux d'achèvement de l'éducation de base a été explicite par rapport aux filles. En définitive, seul 25% des effets révèle une sensibilité par rapport au genre. Aucun des effets ne porte explicitement sur l'inclusion sociale.

3-5-1 Analyse de la sensibilité au genre et à l'inclusion sociale des interventions du programme de l'UNICEF

Dans sa conception, **le programme de l'UNICEF** est parfaitement sensible au genre et à l'inclusion sociale. Cela est illustré à travers l'outcome statement : «D'ici à fin 2023, les filles et les garçons de 3 à 17 ans, notamment les plus marginalisés, utilisent davantage des services d'éducation de base de qualité y compris en situation d'urgence» est parfaitement sensible au genre et à l'inclusion sociale. Les produits 1, 2 et 4 sont dotés d'indicateurs désagrégés par sexe. Le produit 3 est resté neutre par rapport au genre et à l'inclusion sociale dans sa formulation. Mais l'ambition de l'UNICEF de se pencher sur l'éducation des enfants marginalisés exclus du système scolaire n'a pas été opérationnalisée. De plus, toutes les données présentées à l'issue de la mise en œuvre du programme ne sont pas systématiquement désagrégées par sexe.

Les principaux acquis et contributions de l'UNICEF sont les suivants: la mise en œuvre de la pédagogie sensible à l'égalité genre à travers la sensibilisation des parents et des communautés en faveur de l'éducation, la lutte contre les VMS et les VBG, la dotation des établissements scolaires de mécanismes fonctionnels de participation et de lutte contre les violences, la formation des formateurs chargés de la sensibilisation/formation des enseignants dans les écoles primaires et les collèges, des transferts monétaires faits en faveur des filles en situation de vulnérabilité particulièrement en temps de COVID 19, la production des données statistiques des enseignements maternel et primaire désagrégées par sexe, la réalisation de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS 6), l'organisation du forum national pour l'accélération de l'éducation des filles, le développement du Programme national intersectoriel d'accélération de l'éducation des filles, l'augmentation du taux d'inscription des filles au primaire et au collège dans les zones d'intervention, la coordination du dialogue politique de 2022 qui a permis de replacer l'éducation des filles et des enfants hors de l'école dans les priorités.

3-5-2 Analyse de la sensibilité au genre et à l'inclusion sociale des interventions du projet AGIR-Bénin

A travers son objectif global: «Contribuer à l'amélioration de l'offre éducative en réponse aux besoins des filles garçons, et des enfants en situation de handicap et/ou d'urgence au Bénin» le projet AGIR, est parfaitement sensible au genre et à l'inclusion sociale dans sa formulation. C'est aussi le cas des objectifs spécifiques N° 1: améliorer l'accès et le maintien à l'éducation primaire des filles et garçons de 6 à 11 ans, les plus à risque d'abandon, par la mise en place d'un paquet de services adaptés. Cependant, il n'y

a pas de cohérence en ce qui concerne la sensibilité genre entre les résultats et les indicateurs. Par ailleurs, les données relatives aux indicateurs sont désagrégées par sexe et par école, commune et département. La scolarisation des filles et des garçons handicapés hors écoles a été effective dans l'Atacora en 2023, de même que l'accompagnement des filles dans le cadre de la gestion de l'hygiène menstruelle à travers la formation et la dotation en kits de serviettes hygiéniques. Le projet a contribué à l'amélioration de la présence et la participation des femmes, des filles, des enfants vulnérables, à risque d'abandon ou en situation d'urgence y compris les enfants porteurs d'un handicap moteur aux activités et initiatives mises en place par le projet. A cela s'ajoutent les initiatives de gouvernements scolaires, de tutorat et de gestion de l'hygiène menstruelle, la culture de l'excellence avec l'initiative des clubs d'excellence, le développement de la culture de l'épargne chez les femmes et de l'esprit d'entraide en milieu scolaire ; le maintien des enfants à l'école grâce au dynamisme des femmes, la promotion de la participation des femmes aux activités de réhabilitation des infrastructures socio-économiques, à travers l'appui qu'il apporte aux GE, notamment aux associations AVEC dans le département de l'Atacora.

3-5-3 Analyse de la sensibilité au genre et à l'inclusion sociale des interventions du projet APEV

Le projet « Apprendre en Paix Eduquer sans Violence» de l'ONG Graines de Paix ambitionne de développer un climat de classe valorisant, en rendant l'école plus inclusive et égalitaire d'un point de vue genre et vis-à-vis des minorités. Mais son objectif général à savoir : renforcer la paix, la résilience à l'influence des violences et extrémismes au Bénin, en transformant les postures et méthodes éducatives des enseignants et des parents n'est ni sensible au genre, ni à l'inclusion sociale dans sa formulation. Il en est de même pour les objectifs spécifiques n°1, 3 et 4. ;

L'analyse du cadre de mesure des résultats révèle que tous les indicateurs des résultats liés à l'objectif spécifique N° 1 ne sont pas SMART et on note un problème de cohérence et de consistance et la plupart des indicateurs ne sont pas désagrégés par sexe.

Les principaux acquis du projet en matière de genre et d'inclusion sociale se résument comme suit: (i) la sensibilisation de 10.415 parents dont 49% de femmes sur l'absence de violences dans l'éducation, en famille et dans les communautés, la formation des travailleurs sociaux, de leaders religieux et traditionnels, l'élaboration du guide de formation intitulé: «Ecole et familles au service de l'enfant: accompagner l'enfant dans des apprentissages et dans son bien-être, Graines de Paix» et la mise en exergue des perceptions de la population et des animateurs sociaux sur le genre et l'inclusion sociale.

3-5-4 Effets et impacts du PAQUE

Globalement, des effets positifs du PAQUE notés spécifiquement au niveau des bénéficiaires filles dans les établissements concernés sont principalement : (i) le maintien des filles à l'école induisant l'amélioration de leur taux de scolarisation, (ii) l'inclusion scolaire et sociale des filles avec une amélioration de la capacité de prise de parole, (iii) la diminution des grossesses observées en milieu scolaire ainsi que des mariages précoces dans la communauté, (iv) l'amélioration de l'hygiène corporelle des filles et de l'usage des serviettes hygiéniques, (v) une meilleure connaissance du cycle menstruel et des enjeux et conséquences de la sexualité, (vi) la dénonciation des violences sexuelles subies ainsi que des autres formes liées à leur genre.

Les actions spécifiques menées en faveur des personnes en situation de handicap dans le cadre de la mise en œuvre du programme sont moins connues des répondants. Mais ils conviennent que le PAQUE a contribué à améliorer la situation de cette catégorie de bénéficiaires avec : (i) la construction des infrastructures adaptées à leur condition et la dotation en matériels adéquats ; (ii) une réduction de la stigmatisation dont ils étaient victimes et une amélioration de leur inclusion sociale ; (iii) l'amélioration de leur confiance en eux ; (iv) leur maintien à l'école avec une plus grande motivation à réussir leurs études et leur vie en général.

L'appréciation de la contribution du PAQUE analysée à travers la progression des indices de parité filles/garçons au primaire durant la période 2019-2022 (voir annexe 4 : Evolution des indices de parité

filles-garçons de l'enseignement primaire entre 2019 et 2022) révèle que l'indice de parité filles-garçons par rapport au taux brut de scolarisation au primaire s'est amélioré dans tous les départements entre 2019 et 2022, à l'exception de l'Alibori. La valeur de cet indice (1,05) dans le Borgou et le Zou est supérieure à la moyenne nationale (1,05). Cela suppose que dans ces deux départements où intervient le PAQUE, le pourcentage de filles scolarisées par rapport aux filles scolarisables est plus élevé que celui des garçons.

Pour ce qui concerne le taux d'abandon au primaire, la situation s'est beaucoup améliorée au niveau des filles en 2022 comparativement à l'année 2019. En effet dans les départements de l'Atacora et l'Atlantique l'équilibre est parfait en 2022 et l'indice de parité du taux d'abandon s'établit à 1 à l'image du niveau de la moyenne nationale. Dans l'Alibori et le Borgou, les filles ont moins abandonné que les garçons avec des indices respectifs de taux d'abandon de 0,96 et 0,93.

On observe dans la période 2019-2022, une augmentation de l'indice de parité filles-garçons au niveau du taux de redoublement au primaire aussi bien au plan national que dans les départements de l'Atacora et du Zou avec une tendance à plus d'abandon au niveau des filles comparativement aux garçons dans l'Atacora (indice de parité de 1,02).

Quant au taux d'achèvement du primaire, l'indice de parité filles-garçons connaît une progression favorable aux filles entre 2019 et 2022 pour l'Atacora (0,87 vs 0,88), l'Atlantique (0,90 vs 0,92) et le Borgou (0,96 Vs 1,04). La situation est stagnante dans l'Atlantique (avec un indice de parité de 0,84), tout en régressant dans l'Alibori (0,96 vs 0,94).

On constate un grand bon de l'indice de parité filles-garçons entre 2019 et 2022 pour ce qui concerne le taux de réussite au CEP. En 2022 cet indice s'établit à 1 pour l'Atlantique et le Borgou. Pour les autres départements, il avoisine l'unité à savoir respectivement 0,98 pour l'Atacora et l'Alibori et 0,99 Zou. Autrement dit, les filles connaissent de moins en moins des échecs au CEP.

Pour ce qui concerne le secondaire I (voir annexe 5 : Evolution des indicateurs de l'enseignement secondaire entre 2019 et 2022), pendant que l'indice de parité filles-garçons du taux de scolarisation au secondaire I a régressé dans l'Alibori passant de 0,90 à 0,88, il s'est amélioré dans les autres départements. Particulièrement dans le Borgou (0,99) et l'Atlantique (0,94), il dépasse la moyenne nationale (0,93). A l'image du taux de scolarisation au secondaire I, la même tendance est observée au niveau de l'indice de parité filles-garçons du taux d'achèvement au secondaire I du côté de l'Alibori. Toutefois, la valeur est plus élevée (0,94) que la moyenne nationale (0,91). L'Atlantique (0,92) et le Borgou (1,04) ont également présenté une meilleure performance que le niveau national (voir Tableau 2 : Evolution des indicateurs de l'enseignement secondaire entre 2019 et 2022)

Conclusion partielle. *Le programme PAQUE opérationnalise le genre et l'inclusion sociale en encourageant la représentation des filles et des garçons, des femmes et des hommes dans les instances de décisions mais surtout en utilisant la discrimination positive en faveur des femmes et des filles. Cette discrimination positive a permis aux femmes et aux filles de faire des progrès mais elle est mal comprise dans certaines communautés. Dans cette circonstance, un certain nombre de défis doivent être relevés pour booster la prise en compte du genre dans les prochaines phases du PAQUE.*

Il s'agit notamment de la systématisation de l'approche genre et inclusion sociale dans leurs interventions. Pour ce faire les renforcements de capacités en genre et inclusion sociale du personnel d'encadrement mais également des bénéficiaires, surtout les organes et structures mis en place sont importantes. Avec les bénéficiaires, il s'avère nécessaire de leur faire prendre conscience de l'importance de l'application de l'approche genre et de rechercher leur adhésion. Cela suppose une meilleure communication sur l'approche genre et l'importance de son institutionnalisation à tous les niveaux de partenariat.

Il sera également question d'intensifier la sensibilisation pour une prise de conscience accrue des communautés et des groupes cibles sur le bien-fondé de l'approche genre pour le

développement, la motivation et l'engagement des leaders, des élus, des communautés et des groupes cibles, l'organisation des plaidoyers au niveau national pour l'intégration du genre dans les curricula du système éducatif, de faire une mobilisation sociale en organisant de manière périodique des événements relatifs au genre et à l'inclusion dans les localités d'intervention. Les outils et canaux de sensibilisation/plaidoyers doivent être diversifiés et adaptés aux spécificités des femmes et des hommes. L'implication des collectivités territoriales est fortement recommandée. Par ailleurs, des actions spécifiques doivent être menées pour réduire les disparités régionales observées notamment avec un accent particulier dans l'Alibori.

3-6 Analyse de la durabilité des résultats obtenus

La durabilité est la mesure dans laquelle les résultats positifs découlant de la mise en œuvre du PAQUE sont-ils susceptibles de perdurer après la fin de cette phase du Programme ?

Pour réponse à cette question, il est procédé à une analyse systémique des résultats de la mise en œuvre du PAQUE à travers les quatre variables que sont : (i) l'adoption et/ou l'appropriation des innovations et résultats du PAQUE par les acteurs du système ; (ii) l'adaptation de ces innovations et résultats ; (iii) l'expansion et/ou la mise à l'échelle de ces innovations et résultats ; et (iv) la réaction des acteurs stratégiques du système vis-à-vis de ces innovations et résultats.

Mais avant cette analyse systémique, il importe de relever dans un premier temps que tous les acteurs sont unanimes sur le fait que plusieurs des problèmes que le PAQUE a tentés de résoudre perdurent dans les communautés bénéficiaires, ce qui rend nécessaire voire indispensable la mise en place d'actions pour préserver et conforter les résultats positifs notés à la fin de cette première phase.

De l'avis des autorités interrogées (préfet, DDEMP, DDESFTP), les facteurs ci-après devraient servir de socle dans ce cadre :

- au niveau des mairies : existence de budget alloué à l'éducation (par exemple le fonds FADEC éducation) ; existence d'une cellule de communication opérationnelle et d'un point focal éducation chargé de superviser et de coordonner les différentes interventions dans le secteur de l'éducation dans les communautés à la base ; disponibilité des élus locaux et communaux.
- au niveau des autorités du MEMP et des enseignants : volonté affichée de contribuer à améliorer la qualité de l'éducation notamment à travers le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants.
- au niveau des communautés : existence de comité de veille au sein des écoles et collaboration entre les différents groupes de la communauté autour des enjeux d'éducation.

Dans la réalité, la contribution de l'état béninois, de même que des collectivités territoriales, au financement est totalement inexistante, malgré les déclarations d'engagements à divers niveaux.

S'agissant de l'adoption et/ou de l'appropriation, la majorité des enseignants interrogés estiment que le PAQUE a été bien approprié par les ministères concernés (MEMP, MESFTP, MASM) par sa mise en œuvre (69%), ainsi que par les collectivités territoriales et les communautés (83,65%). Leurs rôles ont été essentiellement la facilitation de la mise en place, de l'adhésion et de l'acceptation du programme ; l'intermédiation entre les bénéficiaires et le programme ; le suivi et la mobilisation des communautés dans le cadre des activités du programme ; la veille citoyenne ; la sensibilisation ; la supervision dans le cadre de la remise de dons, l'accompagnement du programme ; etc. Il est à noter que 82,07% des acteurs du corps des enseignants affirment que les collectivités territoriales et les communautés se sont également approprié les acquis et bonnes pratiques du PAQUE.

Encadré : Bref aperçu sur l'innovation « Boutiques scolaires »

Au nombre des approches pertinentes développées dans le cadre du projet d'Appui à la Gouvernance et aux Initiatives relais pour une éducation de qualité au Bénin (AGIR-BENIN), figure celle de la mise en place des boutiques scolaires comme stratégie de promotion de l'accès et du maintien des enfants à l'école.

L'initiative des boutiques scolaires dans le cadre du projet AGIR, permet de mettre à la disposition des enfants des écoles cibles, un paquet minimum de fournitures scolaires pour démarrer les cours dès la rentrée scolaire. Les fournitures sont vendues pour un départ à des prix subventionnés et à des coûts unitaires bas en raison des achats groupés. En effet, l'innovation des boutiques scolaires dans le cadre du projet AGIR, s'appuie sur une stratégie de financement dégressif en vue de permettre aux bénéficiaires de disposer d'un capital tournant pour poursuivre la mise en place des fournitures scolaires au profit des apprenants, même au terme des interventions du projet.

A travers le dispositif du financement dégressif mis en place grâce au projet AGIR, les communautés bénéficiaires parviendront après la quatrième année, à constituer un capital pour l'approvisionnement à chaque année des boutiques scolaires. Ledit capital est logé dans un compte géré par la communauté elle-même, qui élit en son sein, un comité de gestion et de suivi pour la conduite du processus chaque année ainsi que la reddition des comptes. La mise en place des boutiques scolaires suit dix (10) étapes itératives et non linéaires : (i) Information au niveau commune, (ii) Sensibilisation au niveau village, (iii) Formation, (iv) Détermination du contenu des Kits, (v) Expression des besoins, (vi) Achats des kits, (vii) Approvisionnement, (viii) Ouverture des boutiques scolaires, (ix) Suivi des ventes et (x) Clôture des ventes et évaluation.

La mise en place des boutiques scolaires a eu des impacts positifs sur l'éducation de base : respect du quota horaire et du calendrier scolaire, diminution du taux d'abandon au niveau des enfants suivis amélioration du taux de performance des élèves avec le taux de réussite au CEP dans les écoles AGIR, évolution progressive des effectifs d'élèves entrant chaque année au CI.

Source : Graine de Paix, janvier 2024

En termes d'adaptation, il a été observé que des bonnes volontés, notamment certaines ONG caritatives offrent des kits scolaires aux enfants démunis et abandonnés de la zone d'interventions du programme.

Mais cela ne suffit pas pour conclure que, même en cas de retrait ou d'absence du financement du bureau de la Coopération Suisse au Bénin, les partenaires de mise en œuvre pourraient continuer avec les innovations, dans la mesure où la contribution de l'état béninois, de même que celle des collectivités territoriales, au financement est totalement inexistante.

Par ailleurs, il n'a pas été observé un signe d'extension des innovations par les partenaires de mise en œuvre à de nouvelles zones d'intervention.

En ce qui concerne la mise à l'échelle, il est à noter que ces niveaux d'appropriation, ajoutés aux facteurs identifiés ci-dessus comme pouvant servir de socle à la préservation des résultats de la première phase du programme, préfigurent un engagement important des différents acteurs pour la résolution des problèmes qui persistent et de ceux qui émergent.

A titre d'exemple, on note un engagement important des associations des parents d'élèves à poursuivre les sensibilisations de leurs paires pour le suivi des apprenants et pour la poursuite de l'éducation des enfants sans violence et sans stigmatisation. Les Responsables des CPS rencontrés ont estimé qu'ils doivent poursuivre le suivi des écoliers et élèves à domicile et l'appui aux parents élèves.

Pour les innovations relatives au renforcement de capacités des instituteurs et enseignants, les enseignants non bénéficiaires ont sollicité ceux qui ont été formés pour l'organisation des sessions de formation à leur profit. Ces sollicitations ont été appuyées par les directeurs d'écoles et les responsables des régions pédagogiques. Ainsi, plusieurs autres enseignants et directeurs d'écoles, aspirants comme titulaires, ont été impactés par ces formations.

Mais, la durabilité des résultats du programme se pose également en termes de capacités en place au niveau des acteurs (y compris les ressources financières) pour continuer à soutenir l'amélioration des infrastructures scolaires, la formation des enseignants, la fourniture de kits scolaires, le suivi de la scolarité des enfants, la poursuite de certaines innovations, etc.

A cet égard, les résultats obtenus au titre de l'effet 4 du programme à savoir l'existence et la fonctionnalité d'un dispositif d'évaluation des apprentissages et la mise en place du renforcement continual des enseignants (par exemple en utilisant le numérique) au niveau du MEMP montrent que ces capacités sont en place, tout au moins en partie. Toutefois, au niveau du MESFTP et du MASM, les innovations doivent être davantage appropriées pour en assurer (ou financer en partie) une mise à l'échelle progressive dans la zone d'intervention du programme et au niveau national.

Enfin, pour ce qui est de la réponse ou de réaction du système par rapport aux innovations du PAQUE, il a été noté que grâce à l'innovation « Apprendre dans la Paix – Eduquer sans Violence », le partenaire de mise en œuvre, Graine de Paix, a obtenu le prix UNESCO 2022 pour l'Education, et les résultats de cette innovation ont été présentés à New York le 24 janvier 2024 lors de la célébration de la Journée Internationale de l'Education (JIE 2024). Cette reconnaissance doit amener le pays à travailler et à financer la mise à l'échelle de cette innovation pour améliorer la qualité du système éducatif national. Outre cette reconnaissance internationale pour cette innovation portée par Graine de paix, il n'y a pas eu de réponse ou de réaction particulière du système par rapport aux autres innovations.

Par ailleurs, avec le principe du cofinancement des projets des partenaires de mise en œuvre par d'autres bailleurs, de nouveaux types d'acteurs du système assument de nouveaux rôles ou responsabilités, ou ajoutent de nouvelles fonctions en réaction à la généralisation progressive des innovations introduits. C'est le cas, par exemple, des CPS qui jouent désormais un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'éducation par : (i) l'organisation des séances d'éducation sociale ; (ii) la sensibilisation et la formation des parents d'élèves pour le suivi des écoliers et élèves, (iii) le suivi des écoliers et élèves, tant dans leurs écoles, que dans les ménages de ces derniers.

Le résultat direct de ces interventions des CPS est le changement des attitudes et des normes sur la façon d'éduquer les enfants dans les écoles et à la maison. En effet, les écoliers et élèves sont devenus plus respectueux des parents, des enseignants et du bien public. Toutefois, la mise à l'échelle de ces innovations permettra de généraliser les changements dans l'ensemble du pays et non dans la seule zone d'intervention du programme. Ceci nécessite une relecture des documents et guides du système éducatif béninois pour la prise en compte de certaines innovations.

Cependant, l'augmentation des niveaux de pauvreté dans deux des cinq départements entre 2019 et 2022 à savoir l'Alibori (de 42,1% à 44,7%) et le Zou (de 39,8% à 41,4%)³ risquent d'accroître la pression sur les ménages, et de conduire à une utilisation accrue des enfants comme main d'œuvre pour les activités de subsistance et génératrices de revenus et à une baisse du suivi de la scolarité des enfants par les parents confrontés aux difficultés d'existence, avec des conséquences négatives sur la scolarisation des enfants, en particulier les filles et ceux en situation de handicap.

Conclusion partielle de l'analyse de la durabilité : Les données recueillies et l'analyse évaluative montrent que les acteurs institutionnels (MEMP, MESTFP, MASM, autorités locales) se sont bien appropriés le PAQUE et que des indices de durabilité des acquis du programme sont relativement bien en place à leur niveau. Cependant, les ménages restent les premiers acteurs de la scolarisation des enfants et plusieurs études montrent qu'ils réagissent aux chocs négatifs (baisse de revenu) en autres en réduisant significativement les dépenses liées à l'éducation (en particulier des filles) et même en utilisant de manière accrue les enfants comme main d'œuvre pour les activités de subsistance et génératrices de revenus.

³ INStad, EHCVMs 2019 et 2022.

La hausse des niveaux de pauvreté dans deux départements du programme (Alibori et Zou) est donc préoccupante et souligne la nécessité de poursuivre les actions de soutien aux ménages pauvres et vulnérables (distribution de kits scolaires, boutique scolaire, etc.) pour ne pas voir s'estomper les résultats et effets positifs de la première phase du PAQUE.

3-7 Analyse du cadre de pilotage et du mécanisme de suivi-évaluation

Le cadre institutionnel de mise en œuvre de la phase 1 du PAQUE prévoit que le monitoring du programme soit fait conjointement par la DDC, l'UNICEF et le Consortium Action Education-Plan International, avec une planification concertée pour assurer la cohérence et la synergie entre les différents partenaires. Par ailleurs, il est attendu que le consortium Action Education et Plan International mette en place un comité de pilotage multi acteurs et que l'UNICEF organise des ateliers de revue semestrielles.

Globalement, au 31 décembre 2023, le consortium Action Education et Plan International a mis en place un comité de pilotage. De l'analyse du fonctionnement de ce comité de pilotage, il a été observé qu'il n'a pas été fédérateur de tous les partenaires et acteurs de mise en œuvre de la phase 1 du PAQUE. Des discussions avec les acteurs des structures étatiques, il ressort que ces acteurs n'ont pas connaissance de ce que le Comité de Pilotage mis en place est pour l'ensemble du Programme PAQUE. Pour ces derniers, ledit Comité de Pilotage n'est mis en place que pour le projet AGIR. Il en est de même des revues sectorielles organisées par l'UNICEF.

Par ailleurs, il est prévu que chaque organisation élabore un plan de travail pluriannuel, produise des rapports d'étapes semestriels pour montrer les intrants et outputs atteints, et un rapport annuel pour mesurer les progrès atteints vis-à-vis du cadre logique.

Ces différents rapports sont, entre autres, les outputs du système de suivi-évaluation de la première phase du PAQUE qui prend en compte le suivi opérationnel, le suivi des effets (indicateurs PAQUE et indicateurs STRACOBEN) et la capitalisation. Le suivi opérationnel est orienté fondamentalement vers le suivi des activités et des réalisations retenues dans le cadre logique et dans le plan opérationnel annuel du projet de chaque partenaire de mise en œuvre et de l'ensemble du PAQUE.

Le suivi des effets, quant à lui, a permis : (i) d'apprécier dans quelles mesures la satisfaction des attentes du programme qui constituent les raisons d'être des activités initiées est obtenue. En d'autres termes, le suivi des effets permet d'attester ou non que les objectifs poursuivis au moyen de la réalisation des activités conduites par les acteurs opérationnels du PAQUE sont atteints (ou en voie de l'être) ; et (ii) de renseigner les indicateurs du Programme de Coopération (PROCOBEN) en lien avec le projet de chaque partenaire de mise en œuvre et des indicateurs de l'ensemble du système éducatif béninois.

Conformément à ce cadre de suivi opérationnel et financier, il est prévu l'élaboration : (i) de 04 rapports semestriels (opérationnels et financiers), (ii) de 04 rapports annuels (opérationnels et financiers), et (iii) d'un rapport de fin de phase.

Tableau 8 : Point de réalisation des indicateurs du fonctionnement du cadre institutionnel et de du mécanisme de suivi-évaluation

	Rapport Opérationnel		Rapport financier	
	Rapport Semestriel	Rapport annuel	Rapport Semestriel	Rapport annuel
Prévu	4	4	4	4
Réalisé	4	3	4	3

Source : Bureau de la Coopération suisse Bénin, janvier 2024

A la date du 31 décembre 2023, 04 rapports semestriels opérationnels, 04 rapports semestriels financiers, 03 rapports annuels opérationnels et 03 rapports annuels financiers ont été élaborés, soumis à la DDC et validés. Les derniers rapports (opérationnels et financiers) sont attendus en 2024.

En outre, un cadre de suivi-évaluation a été établi par chaque partenaire, conformément à la méthode de Gestion Axée sur les Résultats qui définit les indicateurs pertinents, les sources et moyens de vérification, la méthode de collecte et la responsabilité et les risques/hypothèses. Le cadre présente des indicateurs précis, mesurables, avec un système de monitoring simple et les bénéficiaires ont été clairement identifiés. En effet, le dispositif du cadre de suivi de chaque partenaire de mise en œuvre est opérationnel grâce à l'existence d'un système de suivi-évaluation qui centralise les données du projet et qui est géré par un chargé de SEA.

Le dispositif de SEA de chaque partenaire de mise en œuvre est également efficace et le reporting est pertinent avec des rapports des périodicités différentes : Rapports de missions obligatoires, des rapports semestriels, des rapports d'étapes et rapports annuels pour le bailleur. Ce système de SEA a bien fonctionné dans la circulation de l'information interne à chaque partenaire au niveau national, régional et local. Aussi, le suivi des données dans la zone du projet, pour les activités de terrain était-il efficace avec un dispositif de collecte de données à la base, répondant aux exigences techniques reconnues. Le résultat en est l'existence d'informations.

En ce qui concerne le dispositif de pilotage et de suivi-évaluation du Programme, même s'il en existe pour le projet de chaque partenaire de mise en œuvre, il n'en a pas existé pour l'ensemble du Programme. De plus, un cadre de suivi et de mesure des résultats n'a pas été établi pour l'ensemble du Programme et aucun des partenaires de mise en œuvre n'a été responsabilisé pour la consolidation des données et des rapports du Programme. Ainsi, ceci a posé un problème d'exactitude et de complétude des données fournies par les partenaires et utilisées pour l'évaluation. Par ailleurs, même s'il a été établi la théorie du changement, le PAQUE a manqué de coordination pour son suivi du fait aussi de l'absence du cadre logique et des indicateurs spécifiques. Ainsi, il n'a pas été mis en place un cadre pertinent de suivi des performances du programme afin de suivre aisément et avec une périodicité bien définie sa mise en œuvre

De plus, il se pose un grand problème d'overlapping (double comptage) des bénéficiaires, étant donné qu'il a été noté la présence de deux au moins des partenaires de mise en œuvre dans plusieurs écoles et les données donc comptabilisées par chaque partenaire. Ceci introduit des biais dans l'appréciation du nombre total de bénéficiaire.

Conclusion partielle : Un dispositif clair et pertinent de pilotage et de suivi-évaluation du Programme n'a pas été mis en place pour l'ensemble du Programme, tant au niveau du Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, qu'au niveau des structures étatiques. De plus, un cadre de suivi et de mesure des résultats n'a pas été établi pour l'ensemble du Programme et aucun des partenaires de mise en œuvre n'a été responsabilisé pour la consolidation des données et des rapports du Programme. Ceci pose un problème de coordination de la mise en œuvre et du suivi du Programme au niveau du Bureau de la Coopération Suisse et des structures étatiques et introduirait des biais dans l'appréciation des indicateurs de performances du programme.

CONCLUSION

Les travaux de terrain ont permis de recueillir une multitude d'informations sur le ressenti et les perceptions des différents acteurs par rapport au PAQUE. Ces informations mettent également en lumière plusieurs recommandations pour pallier les insuffisances observées et beaucoup d'attentes quant à une nouvelle phase du programme. Les suggestions et recommandations faites se résument ainsi qu'il suit :

- soutien aux apprenants : organisation de cours de répétition/travaux dirigés, mise en place de bibliothèque, dons de lampes et de tableaux, intégration des garçons dans le programme, intervention dans l'ensemble des classes, prise en charge complète des fournitures scolaires et des manuels.
- appui aux parents : renforcement de l'appui financier, soutien des parents pour la création d'activités génératrices de revenus, intégration de l'assistance aux parents les plus démunis.
- au niveau du personnel enseignant, renforcement de la formation des enseignants.
- au niveau des infrastructures scolaires : renforcement des infrastructures, installation des pompes d'eau dans les écoles, intégration et prise en charge des cantines scolaires, installation d'aires de jeu pour personnes handicapées, création d'atelier d'apprentissage de métier.
- au niveau académique et formation professionnelle : intégration dans le programme du maraîchage, du jardinage et de la culture de certains produits vivriers, mise en place d'un système de suivi jusqu'à l'insertion dans la vie active, orientation des enfants dans d'autres secteurs d'activité, élargissement des actions du programme à l'ensemble des écoles.
- sur le plan organisationnel : disponibilité à temps de la planification, respect des délais d'exécution des activités prévues, partage des rapports d'évolution de la mise en œuvre du programme avec les autorités départementales et locales, mise en place d'un dispositif mixte de suivi entre la circonscription scolaire et la mairie, amélioration de la synergie d'exécution entre les différents acteurs du programme, mise en place d'un plan de suivi des apprenants jusqu'en classe de 3^{ème}.
- en ce qui concerne la prise en compte de genre : prise en compte des deux sexes dans le cadre de l'identification des bénéficiaires du programme, maintenir la discrimination positive observée mais avec une meilleure sensibilisation des communautés bénéficiaires, mettre en place un fond spécial de promotion de l'excellence des filles, augmenter le quota horaire des activités destinées aux filles, mettre en place un programme d'insertion à l'apprentissage des filles déscolarisées, renforcer la sensibilisation des filles sur la santé sexuelle et les VBG, poursuivre la construction d'infrastructures adaptées à la situation des personnes en situation de handicap et l'appui à leur mobilité, renforcer les actions en vue d'une meilleure inclusion sociale des personnes en situation de handicap, accroître le soutien financier (prise en charge de la totalité de la scolarité) des plus démunis et des personnes en situation de handicap.

Enfin, il est important qu'une stratégie d'identification des élèves les plus en difficultés soit clairement établie, documentée et partagée avec les différents acteurs intervenant dans le cadre de la mise en œuvre. Il ressort en effet de l'enquête de terrain qu'un peu plus de la moitié des répondants ne sont pas au courant de l'existence d'une telle stratégie au titre de cette première phase, tandis que 49% font état d'établissement de liste des orphelins, des enfants vulnérables, des filles en âge de puberté sur la base d'informations collectées par le projet auprès des directeurs, des enseignants et des centres sociaux. Il en est de même pour l'identification des élèves issus de familles démunies et des groupes sociaux minoritaires ou particuliers dans la communauté.

Les orientations stratégiques pour la nouvelle phase, ainsi que la proposition pour un meilleur pilotage et un ancrage institutionnel efficace sont adressés dans un document séparé intitulé « proposition pour la phase 2 du PAQUE

ANNEXES

Annexe 1 : Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
Pertinence (dans quelle mesure le PAQUE est pertinent par rapport aux objectifs et politiques de la Coopération Suisse au Développement et aux besoins et priorités du Bénin et des groupes cibles ?)	La conception et l'orientation du PAQUE sont-elles en conformité avec les objectifs stratégiques du Gouvernement, de la DDC et des autres parties prenantes ?	La conception et l'orientation du PAQUE sont-elles en conformité avec les objectifs stratégiques du Gouvernement ?	Plan Sectoriel de l'Education, PND, PC2D, Orientations Stratégiques de Développement 2011-2020, ODD N° 2 et 5, PAG,	Revue documentaire	Niveau de cohérence/conformité	Matrice d'analyse de la pertinence
		La conception et l'orientation du PAQUE sont-elles en conformité avec le PROCOBEN ?	Plan Sectoriel de l'Education,	Revue documentaire	Niveau de cohérence/conformité	Matrice d'analyse de la pertinence
		La conception et l'orientation du PAQUE sont-elles en conformité avec les priorités autres parties prenantes ?	Autres PTFS, PDC des communes bénéficiaires, etc.	Revue documentaire		Matrice d'analyse de la pertinence
		Les objectifs du programme étaient-ils adaptés aux besoins des bénéficiaires ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (Document de Programme et autres documents), bénéficiaires	Guide d'entretien avec les bénéficiaires du PAQUE		Analyse de la pertinence des activités au regard des besoins réels des bénéficiaires
		Y a-t-il une articulation entre la qualité de l'éducation par rapport aux besoins et aspirations des communautés ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (Document de Programme et autres documents), bénéficiaires	Revue documentaire Guide d'entretien avec les leaders d'opinion des communautés bénéficiaires du PAQUE		
	Les interventions et les outputs sont-ils cohérents avec l'impact escompté, l'objectif global et la réalisation des objectifs du PAQUE ?	En quoi l'approche du programme en matière d'intégration du genre et des groupes spéciaux est-elle cohérente avec les objectifs et les stratégies et objectifs du PAQUE ?	Politique Nationale de Promotion du Genre Politique Genre de la DDC Stratégie Genre du PAQUE si disponible			
		Quelle est la valeur ajoutée du PAQUE au regard des problèmes identifiés pour être résolus au profit des bénéficiaires ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (Document de Programme et autres documents)	Guide d'entretien avec les bénéficiaires	Valeur ajoutée	Analyse des réponses issues des entretiens et des rapports d'activités
		L'approche du PAQUE est-elle pertinente pour résoudre les problèmes identifiés à l'origine ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (ProDoc, rapport d'activités etc.)	Guide d'entretien avec les bénéficiaires		Analyse de contenu
Efficacité (degré de réalisation des objectifs du PAQUE. Dans quelle mesure objectifs visés ont-ils	Le PAQUE a-t-il atteint les bénéficiaires cibles ?	Les activités sont-elles mises en œuvre tel que planifiées ?	Planification pluriannuelle du PAQUE, PA du PAQUE, Rapport d'activités	Rapports d'activités en lien avec les PA et la planification pluriannuelle	Taux d'exécution physique du PAQUE	Analyse des rapports d'activités et des PA & conclusion sur les constats

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
été atteints ou sont-ils susceptibles d'être atteints ?		Le PAUQE a-t-il réellement touché les bénéficiaires ciblés ?	Rapports d'activités et autres rapports	Guide d'entretien avec les bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires réellement touchées versus cible initiale du PAUQE	Analyse des rapports d'activités et des résultats issus des entretiens Conclusion sur les constats
		À quel point les participants sont-ils satisfaits de leur intervention dans le PAUQE ?	Structures parties prenantes à la mise en œuvre du programme et bénéficiaires	Guide d'entretien avec les structures parties prenantes et les bénéficiaires	Niveau de satisfaction Proportion de structures parties prenantes satisfaites Proportion de bénéficiaires satisfaites	Analyse de contenu
	Les objectifs visés par le PAUQE ont-ils été atteints ou sont-ils susceptibles d'être atteints ?	Dans quelle mesure les objectifs du programme ont-ils été atteints ?	Rapport d'activités et autres rapports	Matrice de détermination du niveau atteint par les indicateurs du PAUQE	Indice d'efficacité du PAUQE	Analyse quantitative descriptive
		Les produits ont-ils mené aux réalisations souhaitées ?	Rapport d'activités et autres rapports			Analyse descriptive
		Le PAUQE s'est-il effectivement appuyé sur les projets et programmes en cours et quelle complémentarité a été réalisée ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	Guide d'entretien avec les autres projets et projets, les ministères et les Collectivités locales	Nombre de synergies et/ou complémentarités réalisées	Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quelles synergies le PAUQE a-t-il réalisées avec d'autres projets et programmes ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires			Analyse de contenu
		De quelle manière la collaboration avec les partenaires a-t-elle contribué à l'efficacité du programme ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	Guide d'entretien avec la DDC, les opérateurs, et des autres projets et programmes		Analyse de contenu
		Les complémentarités et synergies développées ont-elles favorisé ou évité les lacunes, les doublons et les conflits liés aux ressources ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	Guide d'entretien avec la DDC, les opérateurs, et des autres projets et programmes		Analyse de contenu
		Quels enseignements peut-on tirer de la façon dont s'est déroulé le PAUQE ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	Guide d'entretien avec la DDC, les opérateurs, et des autres projets et programmes, les différentes structures parties prenantes et les bénéficiaires		Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		L'approche du programme est-elle efficace pour résoudre les problèmes identifiés à l'origine ?				
Efficience (Mesure du rapport entre les résultats – qualitatifs et quantitatifs – et les ressources/inputs mises en œuvre pour les obtenir. Y a-t-il d'autres manières moins coûteuses d'obtenir les mêmes résultats ?)	Dans quelle mesure le PAQUE a pu atteindre de meilleurs résultats sans gaspillage de ressources, matériels et efforts ?	Dans quelle mesure l'organisation actuelle du PAQUE, la compétence de l'équipe et sa structure organisationnelle soutiennent-elles la collaboration avec les acteurs publics et privés ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre	Guide d'entretien		Analyse de contenu
		Les activités ont-elles été mises en œuvre conformément au calendrier ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre			Analyse descriptive
		Les activités ont-elles été mises en œuvre conformément au budget ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre	Rapports d'activités et rapports financiers de mise en œuvre du PAQUE	Taux d'exécution financière du PAQUE	Analyse quantitative descriptive
		Quel est le coût de l'ensemble de la mise en œuvre du PAQUE ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre	Rapports d'activités et rapports financiers de mise en œuvre du PAQUE	Taux d'exécution financière du PAQUE	Analyse descriptive
		Les produits sont-ils livrés de façon économique ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre	Rapports d'activités et rapports financiers de mise en œuvre du PAQUE	Indice d'efficience du PAQUE	Analyse descriptive
		Comment l'organisation des ressources humaines, la mise en place de bureaux et l'utilisation d'expertise externe ont-elles amélioré ou entravé l'efficience du PAQUE ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre			Analyse descriptive Analyse de contenu
		De quelle manière les profils et l'expertise des ressources humaines dans le programme ont-ils favorisé ou entravé la mise en œuvre du PAQUE ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre			Analyse descriptive Analyse de contenu
		Les mécanismes et les processus de renforcement et de maintien de la qualité des ressources humaines sont-ils adéquats ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre			Analyse descriptive Analyse de contenu
		Comment le système de suivi-évaluation du PAQUE influence-t-il la prise de décision interne (en particulier en ce qui concerne les stratégies d'intervention), l'apprentissage et la responsabilité ?	DDC, Partenaires de mise en œuvre			Analyse descriptive

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
	Des résultats similaires auraient pu être obtenus par d'autres moyens, à un coût moins élevé et dans les mêmes délais ?	Comment le PAQUE est-il organisé en termes de capitalisation et de communication des résultats et des expériences ?				Analyse descriptive Analyse de contenu
		Était-il possible d'obtenir les mêmes résultats avec d'autres ressources humaines et matérielles ?				Analyse descriptive Analyse de contenu
		Était-il possible d'obtenir les mêmes résultats à un coût moins élevé ?				Analyse descriptive Analyse de contenu
		Était-il possible d'obtenir les mêmes résultats dans un délai relativement plus court ?				Analyse descriptive Analyse de contenu
Effet/impact	Quels sont les changements significatifs (positifs ou négatifs, prévus ou non) et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes de bénéficiaires directs et/ou indirects ?	Quels changements positifs ou négatifs tangibles ont été produits, directement ou indirectement, intentionnellement ou non, pour les différents groupes cibles, par le PAQUE ?	Rapports d'évaluation des partenaires de mise en œuvre et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Les bénéficiaires du PAQUE ont-ils vu des changements dans leurs compétences, leurs connaissances, leurs attitudes ou leurs comportements ?	Rapports d'évaluation des partenaires de mise en œuvre et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Y a-t-il eu des changements imprévus ou non recherchés ?	Rapports d'évaluation des partenaires de mise en œuvre et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels sont les effets du programme sur les ONG et autres structures et organismes bénéficiaires ou participants à sa mise en œuvre (p. ex. la fierté, un meilleur réseautage et de meilleurs partenariats) ?	Rapports d'évaluation des partenaires de mise en œuvre et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quel est l'effet net attribuable au programme ? Ou quelle est la contribution du PAQUE aux résultats obtenus ?	Rapports d'évaluation des partenaires de mise en œuvre et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		Comment les groupes cibles profitent-ils du PAQUE et dans quelle mesure le changement de leurs conditions de vie est-il durable ?	Rapports d'évaluation des partenaires de mise en œuvre et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
Viabilité/Durabilité		Le PAQUE a-t-il répondu aux besoins pour lesquels il a été mis en œuvre ? Les besoins existent-ils toujours ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		D'autres besoins apparentés sont-ils ressortis, mais dont il n'a pas été tenu compte dans le PAQUE ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels pourraient être les effets à plus long terme PAQUE en termes d'expansion, de crowding-in, de réaction, etc. ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et différentes structures parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Dans quelle mesure les résultats et retombées du PAQUE sont-ils susceptibles de perdurer après la fin de cette phase du projet ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et différentes structures parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Les effets bénéfiques sont-ils susceptibles de durer longtemps après la fin du PAQUE ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment afin que le PAQUE puisse être réalisée de manière plus efficace et plus efficiente ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Comment les principes du «ne pas nuire» et du "ne laisser personne de côté", "genre et inclusion sociale", "gouvernance" sont-ils appliqués et comment le PAQUE atténue-t-il les effets négatifs du changement induit sur les non bénéficiaires ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Comment les effets potentiellement négatifs sont-ils ou pourraient être atténués ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		Quels changements importants devraient être apportés au PAQUE pour mieux réaliser ses objectifs ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels sont les enseignements tirés pour l'avenir ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		D'autres partenaires, l'Etat ou les Collectivités Territoriales seraient-ils prêts à co-financer la mise en œuvre du PAQUE ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Collectivités Territoriales, Communautés à la base	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels résultats faut-il envisager si une organisation veut répéter le PAQUE ou en entreprendre un autre semblable ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Le PAQUE (en termes d'acquis et de bonnes pratiques) est-il approprié par les Ministères concernés au niveau central (MEMP, MESFTPRIJ, ...)		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Les Collectivités Territoriales et les communautés ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du PAQUE ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Le PAQUE (en termes d'acquis et de bonnes pratiques) est-il approprié par les Collectivités Territoriales et les communautés ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quelle est la perception, de l'Etat, des PTF et autres parties prenantes du PAQUE autour des alternatives éducatives ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quel est le rôle des PTF, de l'Etat et des Collectivités Territoriales autour de la qualité du système éducatif ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu

Annexe 2 : Echantillon

► Dans le cadre de l'évaluation du Programme d'Appui à la Qualité de l'Education (PAQUE), une collecte de données a été organisé dans 5 départements auprès des groupes d'acteurs que sont : (i) Préfets, DDEMP, DDESFT, SE ; (ii) Enseignants, élèves instituteurs, élèves professeurs, Conseillers pédagogiques ; (iii) Groupes d'élèves ; (iv) Parents d'élèves et (v) Formateurs.

► Caractéristiques des enquêtés.

La collecte des données pour l'évaluation du Programme d'Appui à la Qualité de l'Education s'est effectuée dans 17 communes et a permis d'interviewer 542 enseignants, élèves instituteurs, élèves professeurs et conseillers pédagogiques répartis dans les départements de l'Alibori (20,3%), l'Atacora (21,03%), l'Atlantique (22,69%), le Borgou (17,53%) et du Zou (18,45%). 82,96% des répondants du corps des enseignants sont issus des milieux ruraux alors que les 17,04% restants viennent des zones urbaines. La majorité des personnes de ce groupe d'acteurs sont des hommes (87,45%). En ce qui concerne les postes occupés, ces acteurs interrogés sont : directeurs, directeurs adjoints, instituteurs, professeurs, élèves-instituteurs, élèves-professeurs, conseillers pédagogiques, chefs de région pédagogique, censeurs et AME.

► Répartition des enquêtés par départements et par communes

Départements/Communes	Pourcentages
Alibori	20,3
<i>Kandi</i>	31,19
<i>Malanville</i>	35,78
<i>Ségbana</i>	33,03
Atacora	21,03
<i>Kérrou</i>	35,09
<i>Matéri</i>	32,46
<i>Toucounountouna</i>	32,46
Atlantique	22,69
<i>Abomey-Calavi</i>	22,55
<i>Allada</i>	19,61
<i>So Ava</i>	21,57
<i>Tori Bossito</i>	17,65
<i>Zè</i>	18,63
Borgou	17,53
<i>Kalalé</i>	45,26
<i>N'dali</i>	30,53
<i>Pèrèrè</i>	24,21
Zou	18,45
<i>Djidja</i>	66,67
<i>Zangnanando</i>	14,14
<i>Zogbodomey</i>	19,19

Source : Collecte de données, Evaluation PAQUE, 2023

► Des informations ont été recueillies auprès des élèves et écoliers bénéficiaires du PAQUE à travers des focus groupes. Ainsi 250 focus groupes ont été organisés et ont regroupé 1.345 apprenants dont 68% sont des filles. En ce qui concerne les parents d'élèves, 295 ont été interviewés au niveau des 5 départements concernés par la collecte d'information : Alibori (22,71%), Atacora (18,64%), Atlantique (20,34%), Borgou (21,02%) et Zou (17,29%). 85,76% des parents d'élèves enquêtés vivent en milieu rural et 53,9% sont des hommes (contre 46,1% de femmes).

► Répartition des parents d'élèves enquêtés par département et par commune

Départements/Communes	Pourcentages
Alibori	22,71
<i>Kandi</i>	37,31
<i>Malanville</i>	29,85
<i>Ségbana</i>	32,84
Atacora	18,64
<i>Kérou</i>	32,73
<i>Matéri</i>	32,73
<i>Toucountouna</i>	34,55
Atlantique	20,34
<i>Abomey-Calavi</i>	22,22
<i>Allada</i>	20
<i>So Ava</i>	24,44
<i>Tori Bossito</i>	20
<i>Zè</i>	13,33
Borgou	21,02
<i>Kalalé</i>	33,87
<i>N'dali</i>	32,26
<i>Pèrèrè</i>	33,87
Zou	17,29
<i>Djidja</i>	64
<i>Zangnanado</i>	16
<i>Zogbodomey</i>	20

Source : Collecte de données, Evaluation PAQUE, 2023

► Les Préfets, les maires, les DDESTFP et les DDEMP sont les acteurs intermédiaires interviewés dans le cadre de l'évaluation du PAQUE au niveau de l'ensemble des départements (Atacora, Alibori, Atlantique, Borgou, Zou) et des communes retenues à cet effet (Kérou, Matéri, Toucountouna, Abomey-Calavi, Tori-Bossito, Ouidah, Allada, Zè, Segbana, Kandi, Malanville, N'Dali, Pèrèrè, Kalalé, Djidja, Zagnanado, Zogbodomey).

Annexe 3 : Liste des documents consultés.

1. Accord AEA PIB AGIR Bénin
2. Progrès réalisés, impact et durabilité du Projet AGIR Bénin
3. Résumé du Projet AGIR Phase 2: « Appui à la Gouvernance et aux Initiatives Relais pour l'éducation de qualité au Bénin, AGIR-Bénin 2 »
4. Fiche de retour d'expérience INNOVATION DAYS : Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM), approche de maintien des filles dans le système éducatif
5. Manuel de suivi évaluation du Projet AGIR Bénin
6. Mode opératoire du Consortium porteur du projet AGIR- Bénin
7. Note de service COPIL AGIR
8. Plaquette Boutiques scolaires
9. Plaquette clubs d'excellence et le tutorat
10. Plaquette Dynamique femmes
11. Rapport final Etude de base AGIR
12. Rapport final de l'évaluation finale du projet AGIR-Bénin, 2023
13. Rapport Unicef 2020, 2021, 2022 et 2023 : Contribution au projet éducation de base de qualité
14. Fiche technique de la proposition de crédit pour des projets/programmes
15. Rapport final Baseline APEV INNOVATION-Graines de Paix, 2023
16. Rapport Interne du Projet APEV INNOVATION
17. Descriptif de Programme Pays de UNICEF
18. Note de stratégie du Programme Education de Base, UNICEF
19. Annuaire statistiques MEMP et MESTFP de 2019 à 2022

Annexe 4 : Evolution des indices de parité filles-garçons de l'enseignement primaire entre 2019 et 2022

Localités	2019			2022		
Départements	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons
Taux Brut de Scolarisation au Primaire						
ALIBORI	58,54 %	52,94 %	0,90	71,84%	63,38%	0,88
ATACORA	95,17 %	83,85 %	0,88	104,94%	93,87%	0,89
ATLANTIQUE	154,76 %	144,10 %	0,93	170,57%	159,62 %	0,94
BORGOU	84,99 %	83,95 %	0,99	98,30%	97,19%	1,05
ZOU	117,32 %	105,22 %	0,93	129,27%	118,11 %	1,05
BENIN	112,61 %	103,95 %	0,92	121,44%	113,05 %	1,04
Taux d'Abandon au Primaire						
ALIBORI	20,90%	22,15 %	1,06	13,59%	13,07%	0,96
ATACORA	25,96%	28,67 %	1,10	19,01%	19,11%	1
ATLANTIQUE	14,53%	14,56 %	1	9,13%	9,14%	1
BORGOU	17,46%	18,24 %	1,04	11,61%	10,81%	0,93
ZOU	21,46%	23,16 %	1,08	12,53%	12,70%	1,01
BENIN	18,40%	19,32 %	1,05	11,58%	11,55%	1
Taux de redoublement au Primaire						
ALIBORI	20,75%	20,74 %	1	10,47%	10,25%	0,98
ATACORA	17,94%	17,41 %	0,97	11,57%	11,83%	1,02
ATLANTIQUE	13,02%	11,99 %	0,92	8,04%	7,31%	0,91
BORGOU	19,68%	19,04 %	1	10,58%	10,36%	0,98
ZOU	16,87%	15,99 %	0,95	9,98%	9,65%	0,97
BENIN	16,31%	15,35 %	0,94	9,37%	8,88%	0,95

Taux d'Achèvement du Primaire						
Départements	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons
ALIBORI	24,50%	23,58 %	0,96	32,33%	30,31%	0,94
ATACORA	35,30%	30,83 %	0,87	40,17%	35,21%	0,88
ATLANTIQUE	91,64%	82,67 %	0,90	102,00%	94,16%	0,92
BORGOU	42,44%	40,87 %	0,96	48,30%	50,28%	1,04
ZOU	54,77%	46,24 %	0,84	59,15%	49,93%	0,84
BENIN	57,67%	51,89 %	0,90	64,46%	58,98%	0,91

Taux de réussite au CEP						
Départements	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons
ALIBORI	51,69%	47,43 %	0,92	71,89%	70,26%	0,98
ATACORA	46,70%	41,34 %	0,88	68,55%	66,92%	0,98
ATLANTIQUE	72,49%	72,61 %	1	85,19%	85,54%	1
BORGOU	61,55%	57,52 %	0,93	81,69%	81,51%	1
ZOU	59,94%	58,22 %	0,97	82,53%	81,49%	0,99
BENIN	65,66%	60,78 %	0,92	80,87%	80,36%	0,99

Source : Calculé à partir des données des annuaires 2019 et 2022 du MEMP

Annexe 5 : Evolution des indicateurs de l'enseignement secondaire entre 2019 et 2022

Localités	2019			2022		
Taux Brut de Scolarisation du Secondaire I						
Départements	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons
ALIBORI	58,54%	52,94%	0,90	71,84%	63,38%	0,88
ATACORA	95,17%	83,85%	0,88	104,94%	93,87%	0,89
ATLANTIQUE	154,76 %	144,10%	0,93	170,57%	159,62%	0,94
BORGOU	84,99%	83,95%	0,99	98,30%	97,19%	0,99
ZOU	117,32 %	105,22%	0,90	129,27%	118,11%	0,91
BENIN	112,61 %	103,95%	0,92	121,44%	113,05%	0,93
Taux d'Achèvement du Secondaire I						
Départements	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons	Masculin	Féminin	Indice de parité filles/garçons
ALIBORI	24,50%	23,58%	0,96	32,33%	30,31%	0,94
ATACORA	35,30%	30,83%	0,87	40,17%	35,21%	0,88
ATLANTIQUE	91,64%	82,67%	0,90	102,00%	94,16%	0,92
BORGOU	42,44%	40,87%	0,96	48,30%	50,28%	1,04
ZOU	54,77%	46,24%	0,84	59,15%	49,93%	0,84
BENIN	57,67%	51,89%	0,90	64,46%	58,98%	0,91

Source : Calculé à partir des données des annuaires 2019 et 2022 du MESTFP